

Hebdomadaire favorisant la pensée indépendante, l'éthique et la responsabilité

Pour le respect et la promotion du droit international, du droit humanitaire et des droits humains

Edition française du journal *Zeit-Fragen*

## «Pour une économie utile à tous»

par Reinhard Koradi

Il y a bien des possibilités de réagir à des crises de toutes sortes. Les pays souffrant de leur endettement luttent actuellement contre leurs problèmes économiques par des mesures d'économie, la dérégulation et la privatisation. Les entreprises étatiques de l'approvisionnement de base, dans les domaines du trafic, de l'énergie, de la formation et de la santé, sont bradées sur diktat des créanciers, comme l'argenterie lorsqu'on est dans le besoin. On diminue les pensions de retraite et on supprime des milliers de places de travail. Des économies sont pillées, que ce soit en Grèce ou ailleurs. Le sauvetage prôné de l'euro est placé au-dessus de la garantie de l'état de marche des économies nationales tenaillées. La concurrence débridée ne connaît aucune indulgence: celui qui n'est pas concurrentiel a gâché son droit à l'existence. Sur le soi-disant «marché libre», les puissants – les «global players» – fixent les limites comme bon leur semble. Ils mettent les Etats-nations sous tutelle, nient la constitutionnalité, et volent le droit à l'autodétermination des peuples et donc leur liberté. Les Etats endettés qui n'ont pas carte blanche pour faire des dettes (comme les Etats-Unis), sont assujettis. Et cela jusqu'à ce qu'ils se soumettent sans limite au service du grand capital, en trahissant les intérêts légitimes de leur propre population. Ou alors les citoyens prennent l'initiative et exigent de leur gouvernement une économie nationale qui satisfasse aux intérêts de tous les citoyens, et par conséquent à ceux de l'Etat.

### «Pour une économie utile à tous»

Les temps sont venus. Le lancement de l'initiative populaire fédérale «Pour une économie utile à tous»\* invite le peuple suisse à une discussion fondamentale sur les buts et le genre de

\* Les feuilles de signatures et des informations supplémentaires peuvent être commandées auprès de: La Vrille/Willy Cretegny, Comité d'initiative, case postale 17, 1242 Satigny GE  
Tél. 022 753 2287, info@lavrille.ch, www.lavrille.ch

gestion de l'économie qu'on veut avoir. Cette clarification démocratique concernant l'avenir de notre pays sert à déterminer le système économique et le fair-play dans la concurrence nationale et internationale. L'exigence d'une utilisation soignée des ressources naturelles en fait partie. En exerçant une influence ciblée sur la vie économique, l'Etat doit contribuer à enrayer l'abus de pouvoir d'entreprises puissantes sur le marché, les formes de concurrence déloyales et ruineuses et la dilapidation de ressources suite à la fabrication illimitée de produits jetables. Il faut aussi protéger ce qui vaut d'être protégé. C'est la volonté politique qui décidera dans quelle mesure il faut compléter le soi-disant «marché libre» par des mesures dirigistes subtiles, accordées aux intérêts du pays et de la population.

Il faut trouver, au-delà des partis, un consensus pour supprimer les dérapages qui se sont glissés dans la politique sociale, la politique nationale, et les domaines structurel et économique. Un rapprochement – ou une cohabitation pacifique – seraient une base favorable qui permette de rattraper les pertes de souveraineté subies et de retrouver la capacité d'agir sur le plan national. L'initiative pose de façon impérative la question à qui l'économie doit servir, au capital ou aux hommes. Toutefois, ce questionnement dépasse une façon isolée de voir la gestion économique. Nous ne pourrions pas éviter une prise de position concernant l'acceptation de l'ingérence étrangère dans nos affaires intérieures, l'importance de la cohésion intérieure, l'intégration de l'économie dans notre société et le droit à l'autodétermination.

### L'initiative est nécessaire parce que la liberté prônée s'avère être une impasse

Les marchés déréglementés sont illimités. Les libertés promises se révèlent être une impasse. La suppression de la protection à la frontière permet l'entrée d'un puissant rouleau compresseur, qui écrase sans scrupules des

valeurs politiques, culturelles et spirituelles, ainsi que des structures développées au cours de l'histoire et il atteint l'Etat-nation dans son centre vital. De plus en plus, le diktat du marché libre – propagé et imposé par des milieux néo-conservateurs – se révèle être un cheval de Troie. C'est une attaque contre la culture occidentale qui doit être systématiquement dissoute. Le vide ainsi créé doit être rempli par la mise au pas et le nivellement par le bas, totalement selon les goûts de l'Empire. Afin qu'aucun ne puisse échapper à cette mise au pas, tous les Etats sont détenus comme leurs proches (Europe) ou les Etats rebelles sont soumis au chantage (Suisse).

La feinte concernant le sauvetage des pays endettés par la production illimitée de papier-monnaie, mise en scène par la BCE et la FED, sert exclusivement le système capitaliste. Et pourtant, une gouvernance et une politique économique honnêtes qui servent l'intérêt général des peuples ne sont pas une utopie. Il faudrait simplement rompre la puissance de la haute finance. Les bases financières, politiques et juridiques existent encore. Les Etats doivent sortir de l'impasse et se réapproprier leur liberté. Il s'agit au fond de la traduction conséquente du devoir constitutionnel des différentes nations – sans ingérence extérieure.

### La Suisse dérange

La Suisse dérange la stratégie de dissimulation et de concentration du pouvoir parce qu'elle montre une autre voie. La Suisse a réussi, par l'introduction du frein à l'endettement, grâce à une politique économique et financière jusqu'ici circonspecte ainsi que la productivité de son économie, à maintenir encore largement en équilibre le budget de l'Etat aux trois niveaux (Confédération, cantons et communes). Cela suscite de la jalousie et des envies au-delà de nos frontières nationales et débouche sur un dangereux jeu de pouvoir des représentants de gouvernements étrangers.

C'est ainsi que les attaques provenant d'Allemagne ont atteint un niveau d'audace verbale et de manque de respect qui rend urgemment nécessaire un rejet sans équivoque. Bruxelles, Paris et Washington veulent aussi épuiser la Suisse avec ses avantages locaux spécifiques. C'est un processus auquel notre Conseil fédéral, mais aussi le Parlement, devrait s'opposer plus énergiquement. En Suisse, au lieu de ça, trop de représentants du peuple font encore des ronds de jambes dans les instances internationales et dans les capitales pour continuer à se mettre au service du capital global; même le bradage de nos atouts spécifiques à prix sacrifiés n'est plus un tabou. En plus des valeurs réelles et de la propriété intellectuelle, on sacrifie l'avenir de nos enfants au moloch de la «globalisation et du nivellement».

### Poser un signal fort et protéger les structures abouties

Les structures développées durant des générations au sein de notre économie nationale disposent encore d'une résistance remarquable. A l'image des forêts de protection dans nos montagnes, elles sont fortement enracinées et reliées entre elles. La résistance se base sur la maturité politique du peuple, sur les structures abouties, sur l'instruction, sur la paix sociale et sur nos traditions. La fiabilité, le pouvoir d'innovation, la qualité et l'utilisation soignée des ressources naturelles disponibles sont enracinés dans une structure économique socialement compatible, base de la compétitivité et d'une sécurisation étendue de l'emploi.

Dans le contexte des accords internationaux, de l'OMC, du FMI, des Accords bilatéraux avec l'UE et d'autres accords de libre-échange, on a concédé de notables atteintes aux structures éprouvées, avec des conséquences graves pour l'indépendance, et par conséquent pour le droit à l'autodétermination de l'Etat national et pour la sécurité de l'approvisionnement. Les accords de libre-échange sont un phénomène de mode qui sert d'abord à une réorganisation globale des sites de production. Le choix se fait selon le principe des coûts de production les plus bas, des avantages en quantité et du potentiel de bénéfice résolument le plus élevé.

Comme en Suisse les coûts de production sont relativement élevés, le site de travail suisse est transféré dans des pays à bas salaires. L'objectif est la maximalisation du rendement sur le plan global. Nous ne savons pas encore ce que ça donnera pour la Suisse. Des productions peu rentables comme les biens agricoles seront de toute façon délocalisées par ce processus d'optimisation, en Chine ou en Inde – sans qu'on tienne compte de la qualité, des risques pour la santé, de la santé des animaux et de l'empoisonnement de l'environnement. Mais les banques et les assurances, occupant pourtant une position remarquable dans la compétition internationale, affrontent un futur incertain puisque la place financière de la Suisse est l'objet d'attaques très peu conventionnelles, voire criminelles. Peut-être notre pays se transformera-t-il en une multitude de réserves et d'oasis de bien-être pour les riches, comme celles qui sont déjà en construction, financées par des milliardaires étrangers, ou comme la création forcée de parcs naturels régionaux le font craindre? Ou subissons-nous à l'avenir une urbanisation généralisée de la Suisse, appelée «Greater Area Switzerland»?

100 000 signatures sous l'initiative populaire fédérale «Pour une économie utile à

## «Je rêve de la première entreprise qui les mettra à la porte» – des inspecteurs américains pour la Suisse

par Helmut Hubacher

Imaginez la situation suivante: le gouvernement allemand voudrait, à l'aide de ses propres inspecteurs, savoir comment nous fabriquons nos produits. On le refuserait avec indignation.

Bien sûr, il n'y a pas de telle demande de Berlin. Par contre bien de Washington. Ce qui déconcerte encore plus: cette demande a été approuvée. Je lis dans la «Handelszeitung» du 6/9/12 que, ces prochaines semaines des inspecteurs américains contrôleront de nouveau des fromageries et des fabriques de chocolat. «Pourquoi l'agence américaine de sécurité alimentaire veut-elle savoir d'après quelles recettes on produit par exemple le chocolat suisse?»

Sur quelle législation les autorités américaines se basent-elles? Cela n'a rien à voir avec le droit. C'est une pure politique d'hégémonie. De l'impérialisme économique. Le marché américain représente un cinquième du marché mondial. «Aucune entreprise internationale ne peut se permettre d'ignorer les Etats-Unis. Et certainement pas les entreprises suisses», déclare la «Handelszeitung». «C'est pourquoi des banques, des entreprises pharmaceutiques, des sociétés d'audit interne et des entreprises alimentaires se soumettent en grinçant des dents au régime de surveillance extraterritorial des Etats-Unis.» La doctrine de l'administration

américaine est que les lois, les dispositions et les normes américaines sont également contraignantes pour les autres Etats. Le droit américain est devenu pour ainsi dire une obligation globale. Il semble que des Etats beaucoup plus grands que la petite Suisse se soumettent à ce régime.

Depuis la «guerre des banques» avec les USA, nous savons qu'on procède d'après le même principe en ce qui concerne les impôts. Washington ne les recouvre pas que dans son propre pays. Où que des Américains travaillent et vivent dans ce monde, ils doivent payer des impôts aux Etats-Unis. Appliqué à la Suisse, cela signifierait que les 750 000 Suisses de l'étranger seraient toujours encore imposables pour le fisc helvétique. Une idée absurde.

Nous avons toujours admiré l'Amérique en tant que pays ami avec des possibilités illimitées. Maintenant nous sommes confrontés aux exigences illimitées. La supposition, qu'il se fait en même temps de l'espionnage industriel, est-elle erronée?

Pourquoi nos autorités tolèrent-elles tout cela? Est-ce qu'on marche encore droit? Les Etats-Unis confrontent nos autorités à un choix qui n'en est pas un: oiseau, mange ou meurs! Si l'on refuse le contrôle, les affaires avec l'Amérique sont fichées. Alors le marché américain reste fermé. C'est pourquoi l'économie cède. Et elle permet

aux autorités du Palais fédéral de laisser entrer les inspecteurs. La «Handelszeitung» explique à ce sujet: «Depuis une bonne décennie, les Etats-Unis se comportent comme le pays de la surveillance illimitée.» Donc cela dure déjà depuis des années. Et au Palais fédéral règne le grand silence. Bien que les inspecteurs américains violent gravement l'indépendance de la Suisse. Je rêve de la première entreprise qui les mettra à la porte. Ce serait une épreuve de courage pour les autres.

Source: Basler Zeitung du 15/9/12

\*\*\*

hd. Chaque citoyen de notre pays doit se poser la question suivante: Qui est-ce qui nous vend ici à des puissances étrangères? La Suisse est un pays souverain, et il n'est pas question que nous abandonnions à quelque Etat que ce soit, ne serait-ce qu'un millimètre de notre souveraineté. Nous n'acceptons pas que d'autres Etats nous dictent de quelle manière nos lois doivent être appliquées et que nos politiciens approuvent sagement des exigences étrangères, que cela concerne ou non nos lois fiscales, notre secret bancaire ou une autre de nos lois.

Concernant la question de savoir qui a laissé entrer les inspecteurs dans le pays, on raconte au Palais fédéral que «c'était probablement Schneider-Amman».

Syrie

## Négociations sans ingérence de puissances extérieures

Déclaration de Hans Köchler, président de l'«International Progress Organization»

«Sans ingérence extérieure: cela signifie que les combattants étrangers et les mercenaires, y compris le personnel des services de renseignement occidentaux, doivent quitter le pays.»

En prenant en compte les résultats désastreux de la politique occidentale en Libye, que pourrait-on proposer pour éviter les mêmes erreurs dans le cas de la Syrie et de l'Iran?

Hans Köchler: L'intervention militaire de l'OTAN en Libye n'a pas seulement amené un «changement de régime» désastreux, mais a conduit à la fragmentation politique du pays et à une situation d'anarchie. Elle a profondément déstabilisé la situation politique en Afrique du Nord et au Moyen-Orient – avec des répercussions qui se font jour désormais en Syrie où des armes libyennes sont maintenant dans les mains des insurgés. Les pays occidentaux n'ont pas agi de bonne foi et ont exploité la Résolution 1973 (2011) du Conseil de sécurité pour leurs propres intérêts stratégiques. L'adoption de la résolution concernant la Libye, soi-disant motivée par de nobles objectifs humanitaires, a

été possible en raison de l'abstention de deux membres permanents, à savoir la Chine et la Russie. Il est essentiel que les puissances occidentales au sein du Conseil de sécurité – les Etats-Unis, la France et le Royaume-Uni – ne profitent pas une fois de plus d'une carte blanche du Conseil qui leur permettrait d'entreprendre une intervention armée en Syrie ou en Iran et ceci avec la bénédiction supposée de la communauté internationale.

L'élément essentiel d'une solution au conflit syrien doit être une négociation entre les parties syriennes concernées et ceci sans ingérence extérieure. Cela signifie que les combattants étrangers et les mercenaires, y compris le personnel des services de renseignement occidentaux, doivent quitter le pays. Des pays voisins comme la Turquie ne doivent pas permettre, à partir de leur territoire, l'infiltration de combattants étrangers en Syrie ainsi qu'un appui logistique aux insurgés. Cette assistance constitue une violation flagrante du droit international et en particulier des principes énoncés à l'article 2 de la Charte des Nations Unies. Le nouvel envoyé de l'Organisation des Nations Unies, *Lakhdar Brahimi*, devrait bénéficier

du support de tous les Etats membres dans ses efforts de médiation et ceci sur les bases du plan élaboré par son prédécesseur *Kofi Annan*. Contrairement aux initiatives menées par les «Amis de Syrie» qui sont en fait les «Amis de l'opposition syrienne», les principaux pays du Moyen-Orient peuvent conjointement jouer un rôle utile pour faciliter les négociations. La proposition du président égyptien *Mohamed Morsi* pour la formation d'un «Groupe de contact» constitué par l'Egypte, l'Iran, l'Arabie saoudite et la Turquie, doit être sérieusement pris en compte. (L'Iran ne doit pas être exclu d'une telle initiative régionale.) Ce qui doit être évité par tous les moyens est un parti pris en faveur d'un clan particulier ou groupe en Syrie. Dans une situation conflictuelle domestique, toute action partisane venant de puissances étrangères rendra pratiquement impossible un règlement pacifique et durable du conflit. Pour l'instant, les deux organisations régionales existantes – la *Ligue des Etats arabes* et l'*Organisation de la Coopération islamique* – ne peuvent pas jouer un rôle constructif, parce que ces deux organisations ont suspendu l'adhésion de la Syrie, devenant de facto parties prenantes de ce conflit. Un «groupe de travail» bilatéral tel qu'entre les Etats-Unis et un Etat régional (notamment la Turquie) sera également contre-productif pour un règlement pacifique puisque exposant l'ensemble de la région à un ordre du jour géopolitique d'une lointaine superpuissance et risque de conduire à la «globalisation» d'une guerre régionale avec des

conséquences dangereuses pour tous les Etats impliqués (y compris la Turquie).

Concernant la dimension civilisationnelle du conflit syrien, comment voyez-vous l'avenir des relations islamo-occidentales?

En raison de la diversité culturelle et religieuse de la Syrie, les conflits internes dans ce pays ont des répercussions sur les relations entre le monde musulman et occidental en général. Si le fanatisme religieux prévalait et si l'Etat syrien s'effondrait, la situation des chrétiens – qui ont vécu dans le pays depuis l'époque de Jésus – pourrait devenir intenable avec des répercussions dans toute l'Europe et le Moyen-Orient. Dans le même temps, les relations entre communautés sunnite et chiite dans le monde musulman tout entier seraient sérieusement affectées. Les Etats qui se sont déclaré «Amis» de l'«Alliance des civilisations» de l'Organisation des Nations Unies, telles l'Arabie saoudite et la Turquie, ne doivent pas continuer leur participation au conflit armé en Syrie. Leurs interventions n'ont pas seulement sapé la crédibilité de l'ONU en ce qui concerne le dialogue inter-civilisationnel et interculturel mais risquent désormais de conduire la région dans une longue guerre sectaire avec des conséquences inattendues pour les Etats impliqués et des conséquences imprévisibles pour le monde entier.

Vienne, le 23 août 2012

Source: publié par *World Public Forum* le 24/8/12 sur [www.wpfdc.org](http://www.wpfdc.org)

(Traduction *Horizons et débats*)

## Assad rend hommage à l'action impartiale de la Croix-Rouge en Syrie

Le président syrien Bachar el-Assad a salué mardi, lors d'une rencontre à Damas avec le chef du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) *Peter Maurer*, l'action «impartiale et indépendante» de cette organisation humanitaire en Syrie, lit-on sur le site de l'agence *sana*.

Le président Assad a assuré que son pays saluait les opérations humanitaires menées par le Comité en Syrie tant qu'elles restaient indépendantes et impartiales et ne soutenaient aucune partie en présence dans le conflit.

Nommé à la tête du CICR en juillet dernier, *Peter Maurer* est depuis lundi en visite de travail de trois jours en Syrie. Il s'agit de son premier voyage en Syrie en tant que chef de l'organisation humanitaire. Son pré-

décesseur, *Jakob Kellenberger*, s'était rendu à plusieurs reprises dans différentes régions syriennes afin de mieux comprendre la situation dans ce pays, secoué depuis près de 17 mois par une crise politique aigüe qui a fait près de 17 000 morts, selon l'ONU. Des pays occidentaux et une série d'Etats arabes exigent la démission du président Assad en espérant que cela pourrait mettre un terme à la violence. La Russie et la Chine craignent par contre qu'une ingérence de l'extérieur et la perte du contrôle gouvernemental puissent provoquer l'escalade du conflit en Syrie. •

Source: RIA Novosti du 4/9/12  
<http://de.ria.ru/world/20120904/264359356.html>  
<http://fr.rian.ru/world/20120904/195949446.html>

## Lavrov pour davantage de morale dans la grande politique

D'après *Sergej Lavrov*, ministre des Affaires étrangères russe, Moscou refuse catégoriquement les doubles standards dans la politique internationale et plaide pour le respect des normes de comportement éthiques et morales.

«Aujourd'hui la question des points de repère moraux dans les relations internationales est plus actuelle que jamais. Des défis mondiaux menaçant l'existence de l'humanité même occupent le devant de la scène», déclare *Lawrow* dans une interview pour la dernière édition du magazine *Meschdunardnaja Schisnj* (Vie internationale).

«Les événements des dernières années montrent que ces dangers ont tendance à s'aggraver et à se compliquer et risquent de se propager d'une région à l'autre.»

Une fusion des efforts et un approfondissement de la confiance sont à peine possible si aucune base, fondée sur des valeurs, n'est

élaborée pour des actions communes dans l'arène internationale, poursuit *Lavrov*.

Les problèmes, auxquels le monde moderne est confronté, doivent être réglés sur la base de la justice.

Dès que les valeurs morales disparaissent, il se créent des injustices et des idées qui ne contribuent pas à régler les problèmes, bien au contraire, elle les attisent, ajoute *Lavrov*. «Nous considérons le renforcement de la base morale des relations internationales comme une partie entière de la grande politique.»

«La nécessité de travailler à la promotion d'un codex universel de comportements moraux et éthiques dans les affaires internationales acceptable pour tous ainsi qu'à sa démocratisation progressive et la libération de stéréotypes idéologiques tout comme de la double morale est évidente», déclare-t-il. •

Source: RIA Novosti du 13/9/12,  
<http://de.rian.ru/politics/20120913/264422565.html>

### «Pour une économie utile à tous»

suite de la page 1

tous» donneront un signal très fort. Un message qui déclenchera, à l'intérieur du pays comme à l'étranger, de fortes réactions. Tous ceux qui répondent de la coexistence pacifique, de la paix sociale, d'une gestion juste de l'économie, du maintien des places de travail et du plein-emploi avec des salaires assurant l'existence et des allocations sociales, de la conservation d'un niveau élevé de production et de qualité ainsi que d'un avenir digne d'un être humain pour les générations futures,

ne sauraient se fermer aux buts de cette initiative populaire. Cette initiative ne connaît pas de limites de partis, mais prône uniquement le but commun: protéger ce qui a fait ses preuves, continuer de développer le sentiment de responsabilité envers le bien commun, l'environnement et les ressources naturelles. Il s'agit aussi de protéger et de développer les structures existantes et de remettre aux générations montantes un ordre économique responsable et équitable, afin de favoriser la place de travail Suisse, la sécurité de l'approvisionnement, la qualité de vie et la vie en commun. •

## Le «pire des jours» pour les Australiens en Afghanistan

par *Richard A. Oppel Jr.* et *Matt Siegel*

En l'espace de quelques heures, cinq soldats australiens ont été tués dans le sud de l'Afghanistan, dont trois par un soldat afghan renégat, ce qu'on peut considérer comme l'épisode le plus triste de toute la décennie des combats d'un des plus solides alliés des Etats-Unis.

Selon les informations des fonctionnaires de l'OTAN, deux soldats australiens sont morts quand leur hélicoptère *UH-1 Huey* s'est écrasé, mardi matin, à Bagram, un quartier de la province de Helmand. Ils ont dit que la cause de l'accident, qui a également blessé d'autres soldats, leur était inconnue.

Trois autres soldats australiens ont été tués jeudi soir, lorsque dans la province d'Uruzgan, dans le sud de l'Afghanistan, un soldat afghan a dirigé son fusil contre eux; c'est la dernière attaque contre les forces de la coalition, qui compte 45 morts cette année, des morts causées par les forces de sécurité de l'Afghanistan ou d'autres initiés afghans en étroite collaboration avec eux.

L'attaque s'est produite dans un dépôt de carburant lorsqu'un membre de l'Armée nationale afghane a abattu les Australiens et s'est ensuite enfui de la base, a rapporté le lieutenant-colonel *Hagen Messer*, un porte-parole de la coalition sous le commandement américain à Kaboul. Le commandement des forces internationales a déclaré que le motif de l'exécution n'était pas clair et qu'une enquête était en cours. L'Australie a 1550 soldats en Afghanistan – dont la plupart en Uruzgan –, et a ainsi la présence militaire la plus importante au combat parmi les pays non-OTAN dans la coalition sous le commandement américain. Le seul autre décès militaire australien s'est produit en juillet. L'année dernière, 11 soldats australiens étaient morts ici, selon les données d'*Icasualties.org* qui suit de près les décès militaires.

Ces cinq nouveaux morts ont bouleversé l'Australie. Le Premier ministre *Julia Gillard* les a qualifiés «de nouvelles les plus terribles» pour le pays. «C'est un tribut très élevé», a déclaré *Gillard* lors d'une visite aux îles Cook, où elle a décidé d'interrompre son voyage et de retourner à Canberra. «C'est

le pire des jours pour nous en Afghanistan.» Elle a dit que de telles attaques d'initiés «sapent la confiance», et que la situation était difficile à gérer.

En avril de cette année, *Gillard* avait annoncé que l'Australie retirerait ses troupes d'ici la fin de l'année 2013 – un an plus tôt que prévu – et que c'était le résultat de l'amélioration de la situation sécuritaire en Afghanistan, tout en soulignant l'impopularité de cette guerre.

Jeudi, elle a déclaré que ces cinq morts ne changeraient rien à ce plan. «Notre stratégie est clairement définie, notre stratégie est constante, et nous ne pouvons pas nous permettre de changer notre stratégie en raison des pertes les plus douloureuses», a-t-elle dit. «Nous sommes allés là-bas avec un but, et nous irons jusqu'au bout.»

La vague d'attentats d'initiés a augmenté les tensions entre l'OTAN et les forces de sécurité afghanes à un moment critique de la mission de formation. Les forces de sécurité de l'OTAN travaillent en étroite collaboration avec l'armée et la police afghanes, car elles préparent les troupes occidentales à se retirer en 2014, mais les meurtres compliquent la coopération.

«Nous n'avons aucune idée s'il s'agit d'un intrus ou s'il y a une autre raison à cette exécution», a déclaré le général *Abdul Hamid Wardak*, commandant du 205<sup>e</sup> corps afghan à Kandahar. Il a identifié l'agresseur comme *Hikmatullah*, un soldat de la province de Ghazni, qui avait rejoint l'armée afghane il y a cinq mois.

Dans ce seul mois, 15 membres de la coalition internationale, dont 12 Américains, ont été tués dans des attaques d'initiés, également nommées attaques *Green-on-Blue* [se référant aux couleurs de l'uniforme des forces de sécurité afghanes et des alliés de l'OTAN].

*Matt Siegel* s'est exprimé de Sydney, des contributions supplémentaires de *Graham Bowley* à Kaboul et de *Taimoor Shah* à Kandahar.

Source: *The International Herald Tribune* du 30/8/12.

(Traduction *Horizons et débats*)

# Tous les Etats doivent avoir le droit de participer, sur un pied d'égalité, à la politique mondiale

## Le Conseil des droits de l'homme de l'ONU crée le mandat pour un expert indépendant pour la promotion d'un ordre international démocratique et équitable

Interview d'Alfred de Zayas, docteur en droit et philosophie



Alfred de Zayas (photo thk)

thk. Le 23 mars, Alfred de Zayas a été désigné, par le Conseil des droits de l'homme, comme expert indépendant auprès de l'ONU pour la promotion d'un ordre international démocratique et équitable. Il est le premier à avoir le

droit d'assumer ce mandat créé en septembre 2011, pour pouvoir agir dans le domaine de la démocratisation de l'ONU et au sein des Etats nationaux unis en elle. Il est entré en fonction le 1<sup>er</sup> mai 2012. Déjà lors de la session d'automne 2012 du Conseil des droits de l'homme, Alfred de Zayas a présenté son premier rapport et a obtenu une large approbation. L'expert indépendant, qui présente une longue carrière à l'ONU, n'était pas venu tout à fait de manière inattendue à cette fonction, comme il le dit lui-même, car il s'est occupé depuis très longtemps de la question de l'organisation d'une vraie démocratie, c'est-à-dire de la démocratie directe, comme elle existe en Suisse. Avec son mandat, Alfred de Zayas souhaite s'engager pour la paix et l'égalité des peuples. «Horizons et débats» a interviewé Alfred de Zayas à l'ONU à Genève.

*Horizons et débats: Monsieur de Zayas, comment doit-on comprendre la mission de votre mandat?*

Alfred de Zayas: La mission comporte une synthèse des droits civiques, politiques, économiques, culturels et sociaux. C'est un mandat de réconciliation qui vise la coopération et la solidarité. Les Etats du Nord, du Sud, de l'Est et de l'Ouest doivent se retrouver dans ce mandat et reconnaître dans celui-ci un lien. C'est un mandat constructif qui repose sur les objectifs et les principes de la Charte des Nations Unies. Ce n'est donc pas un mandat qui se dirige contre un Etat, une région, une philosophie ou une idéologie spécifique.

Ici, il s'agit de deux choses: d'abord d'une démocratisation au niveau national, mais aussi au niveau des relations internationales entre Etats; ensuite d'un processus pour avancer dans la direction de l'équité nationale et internationale.

*Que doit-on s'imaginer par une démocratisation à un niveau international?*

Nous avons besoin d'un ordre mondial qui soit réellement démocratique, qui s'oriente vers les besoins des êtres humains. Cela signifie que tous les Etats doivent y participer. Lors de décisions qui touchent la vie com-

munautaire de notre monde, tous les Etats en tant que représentants de leurs peuples doivent pouvoir s'exprimer. Cette égalité en droits, ce traitement égalitaire de tous est central dans le texte de la Résolution 18/6 qui fonde le mandat. Je me tiendrais exactement aux termes de la résolution, comme je l'ai déjà montré dans mon premier rapport.

*A quoi veut-on parvenir avec cela?*

Les Etats du soi-disant tiers-monde, les Etats du Sud, voudraient un ordre mondial qui soit basé sur la justice. Aussi bien le commerce que la distribution des ressources doit se dérouler équitablement. Le clivage entre pauvre et riche ne doit pas s'agrandir, mais diminuer. Sans que je doive désigner des Etats particuliers, je peux traiter le sujet à partir des connaissances théoriques si bien que je puisse remplir d'un contenu les termes comme démocratie, justice, équité, égalité, autodétermination et identité nationale. Mais on veut aussi formuler des recommandations pratiques et pragmatiques. Il y a déjà assez de livres sur la théorie des relations internationales.

*Comment procédez-vous?*

On trouve un grand nombre de sources aux Nations Unies. Je m'appuierai sur les rapports d'anciens rapporteurs, sur des études de la sous-commission de l'ancienne Commission des droits de l'homme et du Conseil des droits de l'homme même, ainsi que sur des études de l'Assemblée générale. Certes, je n'ai pas l'intention de répéter ce qui a déjà été fait. Cependant, je me baserai là-dessus. Comme vous le savez, j'étais secrétaire du Comité des droits de l'homme et chef du Département de requêtes à l'Office du Haut Commissaire aux droits de l'homme. La riche jurisprudence du Comité des droits de l'homme me soutient aussi.

*Comment estimez-vous le degré d'efficacité de ce mandat?*

Je suis très optimiste en ce qui concerne ce mandat, parce que beaucoup de réactions positives me sont parvenues depuis ma nomination et que mon adresse courriel a été publiée au sein de l'ONU, à savoir l'adresse [ie-internationalorder@ohchr.org](mailto:ie-internationalorder@ohchr.org). Les ONG, les organisations intergouvernementales, les Etats, les organisations civiles et les individus m'ont contacté en apportant des propositions concrètes – par exemple comment ils comprennent mon mandat, où ils voient les priorités etc. Je prends au sérieux ces demandes et ces propositions. J'étudierai tout cela minutieusement. Déjà dans mon rapport au Conseil des droits de l'homme, j'ai cité dans le paragraphe 11, une liste de propositions sur des sujets que j'ai reçus de personnes intéressées. Je traiterai bien sûr ces propositions en priorité.

*Que se passe-t-il avec toutes ces suggestions et demandes?*

J'écrirai certainement un rapport sur le terme de participation de l'être humain à l'organisation politique de la démocratie, mais au niveau national et international, sur les questions de manipulation de l'opinion publique etc. Je présenterai ces études au Conseil des droits de l'homme l'année prochaine. Si je parle de démocratie, je pense à une véritable participation. Là, il ne s'agit pas seulement du droit de vote à l'intérieur d'un Etat, mais du droit de choisir la politique concrète. Cela comporte aussi le droit de participer à l'organisation des règles politiques. Des élections démocratiques tous les quatre ans, c'est une bonne chose, mais on doit avoir de véritables options et pas seulement voter pour la forme. La population doit également avoir la possibilité d'influencer la politique extérieure authentiquement, de sorte que les gouvernements ne puissent plus pratiquer une politique extérieure contre la volonté de la population.

Du point de vue international, les Nations Unies, respectivement le Conseil de sécurité, devraient être réformés afin de garantir une participation internationale plus représentative, plus authentique, autrement dit, réaliser la démocratie.

*En octobre, vous parlerez devant l'Assemblée générale. De quoi s'agira-t-il?*

Oui, je dois présenter un autre rapport, plus détaillé, à l'Assemblée générale. Dans ce rapport, j'identifie une série d'obstacles et je tente de nommer les bonnes pratiques et je soumettrai mes recommandations à l'Assemblée générale. Cela se passera le 30 octobre 2012 à New York – Deo volente. Je verrai comment réagissent les Etats à mon rapport lors de l'Assemblée générale et ce qu'ils me proposeront.

*Comment peut-on transmettre les fondements d'une vie communautaire démocratique à d'autres pays? Un «printemps arabe» ou des interventions militaires de l'OTAN n'aident certainement pas.*

Je ne conçois pas mon mandat comme un mandat de «naming and shaming». Mon mandat, comme je l'ai dit, est constructif et il doit aider à comprendre ces termes partout de la même manière. Quand je parle de démocratie, cela devrait être plus ou moins semblable à ce qu'une personne entend par là en Amérique du Nord, en Amérique du Sud, en Australie, en Europe de l'Est, en Chine, en Inde ou en Afrique. Il n'est pas possible que chacun comprenne la démocratie à sa façon, et il n'est pas acceptable non plus que chacun applique le droit international à sa guise. Un des obstacles principaux à la paix mondiale et à la création d'un «ordre mondial» démo-

cratique et juste est que de nombreux Etats n'appliquent pas le droit international de la même façon, ici ils disent oui et là ils disent non. Sans vouloir critiquer certains Etats, je voudrais attirer l'attention sur cette problématique fondamentale. Finalement, pour utiliser une expression anglaise, je crois que «The bottomline is participation.»

*Cela veut dire?*

Cela veut dire que les citoyens doivent pouvoir prendre part et participer à l'organisation de la politique et ceci directement. Le modèle de la démocratie directe offre ici beaucoup d'éléments. On doit avoir la possibilité d'initier une loi. La possibilité de contrôler des lois par des référendums, mais aussi la possibilité de demander des comptes aux fonctionnaires gouvernementaux, respectivement aux hommes politiques quand ils font une toute autre politique que celle qu'ils ont promise – cela doit être l'essence de la démocratie. Les politiques élus doivent pouvoir être poursuivis, quand ils n'ont pas tenu leur promesse qu'ils ont faite aux citoyens et ainsi abusé de leur confiance. C'est pourquoi on doit pouvoir éloigner ces personnes de leurs fonctions. Chez nous aux Etats-Unis, il existe le terme de «recall» ou d'«impeachment».

J'étudierai donc exactement le modèle de la démocratie directe. Il s'agit de la question de savoir comment on pourrait appliquer ce modèle avec certaines modifications dans d'autres pays. Toutefois, on doit tenir compte pour chaque pays de son histoire, de sa culture, de sa tradition et de ses représentations individuelles de la vie communautaire.

*D'après vous, quel rôle l'Etat national jouera-t-il ici?*

Comme dans la Grèce antique, un Etat est né avec la Polis, où les citoyens pouvaient prendre part à la politique, cela doit valoir aussi pour les différents pays. Donc, l'Etat national est décisif dans ce processus. Du point de vue international, nous voudrions que tous les Etats aient le droit d'organiser la politique mondiale sur un pied d'égalité. Mais aussi à l'intérieur, donc au niveau national, les citoyens d'un certain Etat doivent accepter les véritables lois pour eux, pour leur propre identité, pour leur propre culture et choisir une politique garantissant les droits de l'homme et la dignité de tous les citoyens.

*Monsieur De Zayas, nous vous souhaitons beaucoup de succès dans l'accomplissement de votre mandat et vous remercions de cet entretien.*

Monsieur de Zayas invite les lecteurs à partager leurs idées en envoyant leurs propositions à l'adresse suivante: [ie-internationalorder@ohchr.org](mailto:ie-internationalorder@ohchr.org)

(Traduction Horizons et débats)

Bureau du Conseil des droits de l'homme du Haut Commissariat / Communiqué de presse

## «Appliquez le droit international uniformément et non pas à la carte», exige le nouveau Rapporteur spécial sur la promotion d'un ordre international démocratique et équitable

### «Il faut nous appuyer sur les principes d'autodétermination, de souveraineté et de respect des identités nationales et de dignité humaine universelle»

Genève (13 septembre) – Le Rapporteur spécial pour la promotion d'un ordre international démocratique et équitable récemment nommé, Alfred de Zayas, a exhorté aujourd'hui les Etats à «œuvrer à l'avènement d'un ordre international plus démocratique et équitable».

«Cette vision peut être concrétisée en considérant la Charte des Nations Unies comme une constitution mondiale et en appliquant le droit international uniformément et non pas à la carte, en s'abstenant de la menace de recourir à la force et en s'efforçant de promouvoir une culture du dialogue», a déclaré Alfred de Zayas lors de la présentation de son premier rapport devant le Conseil des droits de l'homme. «Le chemin vers la civilisation est un long voyage allant de l'exploitation jusqu'à la solidarité», a-t-il souligné.

Le Rapporteur spécial a proposé des réformes de l'arène internationale, notamment du Conseil de Sécurité et de l'Assemblée générale de l'ONU, tout en soulignant qu'«un ordre démocratique et équitable du monde exigeait non seulement des efforts internationaux mais aussi des réformes sur le plan national visant à promouvoir la démocratie et la justice sociale, à surmonter les inégalités entre riches et pauvres dans tous les pays, à renforcer l'Etat de droit et à encourager la liberté d'expression et une juridiction indépendante».

«Un ordre international dans lequel seulement quelques acteurs-clés prennent toutes les décisions, souvent sans se soucier des conséquences pour les moins puissants, peut difficilement être qualifié de démocratique», a-t-il ajouté. «Un ordre démocratique inter-

national n'est possible que dans un monde où tous les peuples ont l'occasion d'être parties prenantes aux processus de décision. Il faut nous appuyer sur les principes d'autodétermination, de souveraineté et de respect des identités nationales et de dignité humaine universelle. Les progrès démocratiques sont également nécessaires au plan national pour garantir une corrélation entre les véritables aspirations des peuples et les mesures gouvernementales, notamment de politique étrangère qui affectent leurs vies quotidiennes.»

Quant à un ordre international équitable, il a souligné l'importance de partager équitablement les richesses de la planète plutôt que d'en laisser le contrôle à une poignée de pays ou de consortiums. «Le commerce équitable est possible, comme le sont les transferts de

connaissances et la coopération technique avec pour objectif les bienfaits mutuels. «La mondialisation entraîne certains dangers, mais elle entame aussi des chances pour la solidarité internationale», a-t-il ajouté.

Alfred de Zayas s'est référé aux conséquences désastreuses de la crise financière internationale et a remarqué que «les marchés ne sont pas le terrain de jeux privés des banques d'affaires mais un établissement fiduciaire public exigeant la transparence et la responsabilité. Selon de Zayas «les marchés financiers peuvent faire avancer un ordre international équitable, s'ils comprennent leur rôle comme devoir public et non pas comme club clos de gérants de casino. La

# Engendrer la peur est le moyen de la politique allemande utilisée contre la Suisse

par René Schneider, docteur en droit

## I. L'actualité immédiate

Le 21 septembre 2012, le Landtag de la Rhénanie-du-Nord-Westphalie a publié la réponse du gouvernement du Land à une «question» parlementaire [«Kleine Anfrage»].<sup>1</sup>

1) Landtag Nordrhein-Westfalen, Drucksache 16/924 du 18/9/12, [www.landtag.nrw.de/portal/WWW/dokumentenarchiv/Dokument/MMD16-924.pdf](http://www.landtag.nrw.de/portal/WWW/dokumentenarchiv/Dokument/MMD16-924.pdf)

(Ci-dessous suivent quelques extraits des questions et des réponses, complémentées par les remarques critiques de l'auteur.)

### Remarques préliminaires du gouvernement du Land

Le principe de l'Etat de droit permet et exige la prise en considération du bon fonctionnement de la juridiction et des enquêtes concernant les délits fiscaux. En respectant les valeurs exprimées dans la Loi fondamentale allemande, l'empêchement, la poursuite et la sanction d'actes frauduleux sont de toute première importance. La communication de détails concernant des actes d'acquisition terminés risque pourtant, d'un côté, de mettre en danger le but d'une enquête, tant que le contentieux fiscal n'est pas clos et exécutoire. De l'autre côté, la publication de détails concernant les acquisitions pourrait conduire à l'identification non désirée des fournisseurs. Si des détails conduisent à une identification des fournisseurs, la publication de ces détails enfreindrait le secret fiscal.<sup>1</sup> Le secret sur certaines données et conditions fiscales, dont le transfert est susceptible de permettre d'établir un lien vers le contribuable ou des tiers privés, peut aussi s'imposer selon l'art. 2, al. 1, en combinaison avec l'art. 1, al. 1 et l'art. 14 de la Loi fondamentale.

1) Landtag Nordrhein-Westfalen, Drucksache 16/924 du 18/9/12, [www.landtag.nrw.de/portal/WWW/dokumentenarchiv/Dokument/MMD16-924.pdf](http://www.landtag.nrw.de/portal/WWW/dokumentenarchiv/Dokument/MMD16-924.pdf)

Une publication de détails ne doit pas avoir lieu même sous l'aspect de l'obligation à l'assistance du patron envers ses employés (notamment face aux mandats d'arrêt prononcés en Suisse contre les enquêteurs fiscaux de la RNW).

Suite à ces considérations, le gouvernement du Land ne peut se prononcer que partiellement même sur des activités d'acquisition terminés.

**Remarque:** La raison pour laquelle l'identification des «fournisseurs», donc des «voleurs de données» (sans différencier s'il s'agit d'un auteur, d'un complice ou d'un participant), relève du secret fiscal (§§ 30 à 31b de l'ordonnance sur les impôts), restera probablement l'éternel secret du gouvernement du Land. Le secret fiscal protège le contribuable, et non pas le criminel étranger avec lequel le Land RNW conclut ses affaires criminelles. Mais pour celui qui abuse du «principe de l'Etat de droit» (art. 20, al. 3 de la Loi fondamentale allemande) en vue de commettre un acte relevant de la criminalité gouvernementale et étatique, pervertit bien sûr également le secret fiscal en faveur de ses complices!

### «Appliquez le droit international ...»

suite de la page 3

dépression et le chômage sont les résultats d'activités irresponsables du marché.»

D'après l'expert, les obstacles à la réalisation d'un ordre international plus humain incluent «la mentalité du statu quo et l'inertie générale retardant les réformes nécessaires ainsi que les intérêts personnels et les privilèges. Un changement de paradigme est indispensable: l'économie rapace à court terme doit céder la place à une reconsidération des valeurs animant l'œuvre des droits humains tout entier. Condition sine qua non de tout changement durable est le respect du droit humain à la paix et un report des priorités vers le désarmement et la réalisation des objectifs du millénium et du développement après 2015.»

Source: Alfred de Zayas. [www.alfreddezayas.com](http://www.alfreddezayas.com)  
(Traduction Horizons et débats)

1. *Quel est le nombre de citoyens de la RNW, dont les données figurent sur les CD acquises? Prière d'établir une liste détaillée des données selon chaque acte d'achat.*

L'exploitation en cours des informations acquises a montré que des données concernant en tout 2831 investisseurs de la RNW se trouvent sur les supports de données. Il est évident que ce chiffre va encore augmenter.

**Remarque:** Cette question du député est formulée de manière peu professionnelle et maladroite. Pour une exploitation statistique qui rendrait possible d'enquêter sur les achats de données par le gouvernement de la RNW pour malversation de fonds publics («Haushaltsuntreue») selon § 266 du Code pénal fédéral, il aurait fallu poser les questions suivantes et exploiter les réponses correspondantes; mais malheureusement, l'auteur n'a pas trouvé de député avec assez de connaissances en matière juridique ou – au moins de clairvoyance politique – pour poser ces questions:

Le magazine «Focus» fait état, dans son édition du 16/9/12, que la RNW «a, depuis 2010, acheté six CD contenant des données fiscales» en précisant que «selon des analyses provisoires ces supports de données contiennent la liste de 6989 investisseurs. Jusqu'à présent, 2624 procédures pénales, basées sur ces données, ont été entreprises dans toute l'Allemagne.» De tels achats ont été portés à la connaissance du public, pour la première fois, le 14 février 2008, après l'arrestation, fortement médiatisée, de Klaus Zumwinkel, à l'époque directeur de la poste, à cause du vol de données par Heinrich Kieber, ressortissant lichtensteinois.<sup>2</sup>

2) [www.focus.de/magazin/kurzfassungen/focus-38-2012-nrw-zahlte-gut-10-millionen-euro-fuer-daten-aus-der-schweiz\\_aid\\_820499.html](http://www.focus.de/magazin/kurzfassungen/focus-38-2012-nrw-zahlte-gut-10-millionen-euro-fuer-daten-aus-der-schweiz_aid_820499.html)

### Devant cette toile de fond je pose les questions suivantes au gouvernement du Land:

1.) *Combien de CD contenant des données ou autres supports de données (p.ex. DVD, clés USB) le gouvernement a-t-il acheté jusqu'à présent (cas Kieber/Zumwinkel inclus)? On demande le nombre exact de supports de données!*

2.) *Combien de personnes étant ou ayant été contribuables en RNW ont été identifiées sur chacun de ces supports de données? On demande le nombre exact de personnes contribuables en RNW par support de données!*

3.) *Combien de personnes étant ou ayant été contribuables en RNW ont été identifiées sur les supports de données bien qu'ils avaient remplis correctement leur déclarations d'impôts et ne peuvent ou ne pouvaient pour cette raison pas être poursuivies comme délinquants fiscaux? On demande le nombre exact des personnes contribuables en RNW par support de données étant innocent au sens juridique, c'est-à-dire qui n'ont pas été ou ne sont pas poursuivies!*

4.) *Combien de personnes n'étant ou n'ayant pas été contribuables en RNW ont été identifiées sur des supports de données bien qu'ils aient remplis correctement leur déclarations d'impôts et pour cette raison ne peuvent ou ne pouvaient pas être poursuivies comme délinquants fiscaux? On demande le nombre exact des personnes non contribuables en RNW par support de données étant innocents dans les sens juridique, c'est-à-dire qui n'ont pas été ou ne sont pas poursuivies!*

2. *Combien de ces personnes en RNW se sont dénoncées elles-mêmes? Veuillez détailler ces données selon les diverses procédures d'achat et combien de ces auto-dénonciations ont pu empêcher avec succès une procédure juridique ou combien de fois une procédure juridique a été ouverte.*

Parmi les personnes qui se retrouvent avec leurs données sur une CD fiscale, il n'y a que très peu, même probablement aucune auto-dénonciation, car une auto-dénonciation présume que les délits fiscaux ne sont pas

encore connus des autorités. Si la question est de savoir combien d'auto-dénonciations ont été enregistrées indépendamment des données des CD, le nombre d'auto-dénonciations en RNW s'élève depuis le premier achat de données en février 2010 à 6732 (état du 6/9/12) – uniquement en rapport avec des banques suisses.

En général, on peut faire la remarque que le nombre des auto-dénonciations réglées se trouve dans la statistique fédérale unifiée des procédures pénales et relatives aux amendes. Il n'existe pas de statistique spécifiques concernant les auto-dénonciations et leur règlement (surtout en relation avec l'achat de données). Ainsi il n'est pas possible de citer de tels chiffres. Vouloir relever ces données après coup demanderait des efforts beaucoup trop importants.

En règle générale, la comparaison entre les informations se trouvant sur les supports de données et d'éventuelles auto-dénonciations est faite. Une auto-dénonciation ouvre par principe un contentieux fiscal formel, car l'examen des déclarations de l'auto-dénonciation et le verdict d'impunité ne sont possibles qu'avec cette procédure. Suite à une auto-dénonciation acceptée, il y a un non-lieu.

3. *Quel est le montant total pour le fisc du Land RNW issu d'auto-dénonciations de personnes citées dans la question 2, détaillé d'après les diverses procédures d'achat?*

En règle générale, on vous renvoie à la réponse de la question 2.

Un recensement statistique de résultats supplémentaires à partir des auto-dénonciations reçues en rapport avec les procédures d'achat n'est pas possible. D'après les estimations du ministère des Finances de RNW les auto-dénonciations en rapport avec les revenus de capitaux en Suisse apporteront uniquement pour la RNW un résultat fiscal supplémentaire de plus de 300 millions d'euros.

N'y sont pas encore compris les résultats de l'exploitation des données.

4. *Contre combien de ces personnes de la RNW a été lancée une procédure pénale en raison des informations contenues dans le stock de données? Veuillez répartir les données d'après le processus d'achat ainsi que d'après le fait si la procédure pénale s'est terminée par une condamnation à une amende, avec sursis ou avec peine d'emprisonnement, si elle a mené à un arrangement, si elle est encore en cours ou s'il y a eu un acquittement ou un non-lieu sans suite pour le prévenu.*

Au préalable, il faut constater que le nombre des investisseurs et des informations judiciaires n'est pas identique, car outre l'investisseur mentionné nommément sur un support de données, on a dû, dans divers cas, également ouvrir des informations judiciaires contre d'autres personnes (par ex. des époux).

Selon les chiffres qui ont pu être rassemblés jusqu'à présent, on a engagé des informations judiciaires contre au moins 3413 personnes de RNW. Onze prévenus ont été condamnés à des amendes par décret. Dans 80 cas, on a procédé selon § 153a du Code de procédure pénale (non-lieu suite à l'exécution de certaines conditions). Les procédures contre 14 révenus selon § 153 du Code de procédure pénale (non-lieu suite à l'insignifiance du délit) et contre 709 prévenus selon § 170 al. 2 du Code de procédure pénale (non-lieu suite au manque de preuves) ont été suspendues. Concernant 89 autres prévenus, les procédures ont été réglées d'une autre manière (remise ou regroupements de procédures).

**Remarque:** C'est un scandale: 723 procédures ont été menés contre des citoyens innocents – fiscalement honnête – qui n'avaient rien fait d'illégal et qui avaient placé leurs fortunes correctement déclarées en Suisse. Une partie non insignifiante du «salaire de voleurs» a été investie dans ces 723 «cas suspects» qui ont été exposés à tort à la poursuite des autorités de la RNW suite à la coopération criminelle

entre le voleur de données et le «receleur de données». L'auteur ne trouve pas de mots pour exprimer son indignation avec la retenue qui est de mise!

5. *A combien se chiffrent les recettes totales du fisc de la RNW suite aux condamnations ou aux arrangements trouvés avec les personnes de la question 4, réparties selon les diverses procédures d'achat?*

Si le pétitionnaire désire connaître les recettes totales pour la RNW y compris les suppléments d'impôts, la somme s'élève, suite aux analyses des CD et des auto-dénonciations, à 425,3 millions d'euros.

Suite aux condamnations et aux non-lieux la somme des amendes et des obligations pécuniaires s'élève – autant que les chiffres ont pu être réunis – actuellement à environ 2,8 millions d'euros.

En outre, la justice de la RNW a fixé des amendes spéciales [Verbandsgeldbussen] selon § 30 de la Loi allemande relative aux sanctions administratives [Ordnungswidrigkeitengesetz (OWiG)]. Celles-ci s'élevaient en tout à 197,5 millions d'euros qui ont été intégrés au budget de la Rhénanie-du-Nord-Westphalie.

**Remarque:** Entre-temps, les fait devraient être clair pour tout le monde: pour le ministre des Finances de la RNW, il ne s'agit en réalité pas de «justice fiscale», mais de semer la peur parmi les contribuables et d'augmenter ainsi les auto-dénonciations selon § 371 du Règlement concernant les procédures fiscales [Abgabenordnung (AO)]. Ce n'est plus que dans des cas très rares que celles-ci sont suivies de l'impunité – et pour cela il faut avoir le soutien professionnel d'un avocat spécialisé en droit fiscal!

## II. Résumé

L'auteur peut rappeler à cette place qu'il s'était déjà adressé dans une lettre du 5 février 2010 à la cheffe du Département fédéral des Affaires étrangères (DFAE) de l'époque, Madame la conseillère fédérale *Micheline Calmy-Rey*, de la manière suivante:

«Toutefois, je suis convaincu que les autorités allemandes retarderont encore à court terme l'achat illégal des données pour appeler à l'auto-déclaration à travers les médias mis au pas en Allemagne. Tant qu'aucun fraudeur fiscal ne sait positivement si ses données sont aussi contenues sur le CD, il est probable qu'une quantité non négligeable de fraudeurs feront une auto-déclaration bien qu'ils ne puissent pas être démasqués par la collection de données elle-même.

La Suisse devrait utiliser ce court délai et demander une action en cessation devant la Cour internationale de justice des Nations Unies (CIJ) de La Haye contre la République fédérale d'Allemagne ainsi qu'une «Demande en indication de mesures conservatoires» (Request for the indication of Provisional Measures), afin que la Cour internationale de justice interdise à la République fédérale d'Allemagne, au moins provisoirement et jusqu'à un jugement, l'achat des données dans le procès principal.»<sup>3</sup>

3) publié par extraits dans «Deutschland, Liechtenstein, die Schweiz und das Völkerrecht» (Newsletter Steuerrecht du 22/2/10, page 3. Sources: [www.muens-ter-seminare.de/24505.pdf](http://www.muens-ter-seminare.de/24505.pdf)) et [www.Staatsklage.de](http://www.Staatsklage.de)

A cette époque, la Rhénanie-du-Nord-Westphalie était encore gouvernée par *Jürgen Rüttgers* (CDU) et par son ministre des Finances *Helmut Linszen* (CDU), et depuis, rien n'a changé, les méthodes criminelles de l'autorité de l'Etat sont restées inchangées. Pourquoi devrait-on aussi les changer?

Bilan: La prétendue «méthode de Borjans» n'a rien à voir avec Borjans! Probablement, elle n'a pas non plus mérité le nom de Linszen. Ce jeu indigne a commencé en 2008, quand le ministre fédéral de l'époque, *Peer Steinbrück*, est apparu sur scène en tant que «receleur de données» du voleur de données liechtensteinois Heinrich Kieber pour provoquer un climat de peur. Aucun fraudeur fis-

# «Nous devons réapprendre à être économes»

par Eberhard Hamer

Au cours des trente dernières années, les fondements et les comportements de notre société se sont profondément modifiés. Sur le modèle anglo-saxon, nous sommes devenus une société insatisfaite, intoxiquée d'amusements superficiels (société de divertissements) et de plus en plus avide de prospérité (société de prospérité).

- Les syndicats et la publicité nous incitent quotidiennement à gagner d'avantage,
- les multinationales et organisations patronales exigent de nous toujours plus de travail,
- afin de produire toujours plus de biens sous la pression de la publicité de masse.

Nous sommes incités à exiger toujours plus, et cela non seulement dans la vie de tous les jours, mais aussi pendant nos vacances, face aux organes de santé et concernant la sécurité de nos bases vitales, y compris nos prestations sociales minimales. Ces exigences n'ont pu être satisfaites que par une surexploitation des êtres humains eux-mêmes et des ressources de notre environnement.

C'est surtout la politique qui exige toujours davantage de nous. Les impôts et les charges sociales qui ne cessent de grimper nous prennent les deux tiers de nos revenus bruts et nous laissent net à disposition toujours moins (moins d'un tiers).

Deux tiers de toutes les finances publiques ne sont plus utilisés pour des besoins sensés de l'Etat, mais pour la redistribution entre les groupes de la société, pour l'Union européenne, pour les multinationales et pour le monde entier. De plus, on ne se contente pas de prendre des risques dans l'énorme endettement intérieur, mais on veut encore se porter garant pour la dette des pays de l'Union européenne, comme si l'argent pouvait continuer à couler à flots.

## Les limites de la croissance

Les limites de la croissance ne nous apparaissent pas seulement dans le domaine des ressources – le prix du pétrole grimpe constamment, mais aussi ceux des minéraux et des métaux ont augmenté de plus du double au cours des trois dernières années. De plus en plus de personnes se rendent compte que leur efficacité individuelle ne supporte plus les exigences grandissantes de la vie professionnelle et de la vie tout court. L'effondrement par ce qu'on appelle «syndrome d'épuisement professionnel» (le burnout) est devenu, entre temps, une maladie de société et nous démontre que nous ne pouvons pas travailler toujours plus pour gagner toujours plus et augmenter toujours plus notre pouvoir d'achat. Nos exigences vont devoir se réduire.

La crise financière se transforme de plus en plus en crise économique, crise de l'emploi et crise de la consommation, ce qui nous montre qu'au préalable se sont formées des bulles que nous payons maintenant.

C'est vrai aussi pour l'Etat, ce moloch, et pour les dépenses qui, suite à la redistribution des richesses, dépassent le total des recettes, ce qui a abouti à un endettement des

Etats grandissant. Les premiers pays ont déjà atteint leurs limites financières, et ce n'est pas fini, ce phénomène va toucher encore bien d'autres pays et y mettre à nu les limites de l'abondance publique.

## La fin de la prospérité

Notre politique a, au cours des dernières décennies, toléré, voire provoqué, sur le dos de la population, de graves symptômes de décomposition.

- L'Allemagne a été délibérément nivelée en matière de religion, d'enseignement et de culture par une immigration démesurée. La majorité des immigrants n'est pas venue en Allemagne pour y travailler, mais bien pour profiter du copieux système social (immigration sociale). Ainsi chaque personne engagée dans le marché du travail doit déjà entretenir deux autres personnes (y compris sa famille). Celui qui gagne davantage, doit y participer encore davantage.
- En même temps, notre politique nous a soumis à la concurrence internationale avec les pays à bas salaires qui ne connaissent pas de charges sociales, pas de protection des brevets et du droit, dont les salaires ne représentent qu'un quart ou un cinquième des nôtres et qui, surtout, n'ont pas comme nous à déboursier les charges salariales (sous forme d'impôts et de charges sociales) les plus élevées au monde. La compétitivité allemande diminue constamment. Nos générations à venir ne pourront plus concurrencer les pays en voie de développement, du fait que nous leur avons apporté nos techniques et nos connaissances, ce qui leur permet de fabriquer les mêmes produits à prix bien moindre. L'exemple de la production de l'Airbus en Chine devrait nous alerter.
- La politique de centralisation de l'UE réduit de plus en plus la démocratie et nivelle vers le bas les normes nationales, les particularités et les services. Nos principaux partis politiques acclament cette voie menant l'Allemagne, jadis un Etat-nation économiquement sain, vers une Union européenne économiquement malade, financièrement chancelante et dégénérée. L'effondrement financier, suite à l'avidité sans bornes des banques internationales et aux financements de transferts sans aucune retenue, font chanceler aussi les Etats prospères. La fête se termine et l'addition va être présentée. Mais personne ne la veut. Les gros profiteurs partent sans payer et la laisse aux citoyens.
- Il faut s'attendre à un effondrement social. La politique avoue qu'avec le système actuel les pensions ne sont plus garanties, que les futurs retraités doivent craindre pour leur existence, qu'on a mis en place un système de pension à vue trop courte et trop généreuse, donc injuste. Il en va de même pour le système de santé publique:

la politique nous a offert de l'exubérance sociale – qu'elle n'aurait jamais dû nous accorder car impayable – pour nous corrompre lors des élections, et qu'il faut maintenant payer.

## Une société qui s'appauvrit

La crise financière actuelle n'est pas terminée. Elle aboutira probablement à une crise économique, sociétale et étatique. Alors les dettes reprises pour les pays de l'Union européenne finiront dans une inflation dramatique et provoqueront beaucoup de perdants.

Qui perdra?

- Les principaux perdants lors d'inflation sont toujours les épargnants dont les biens nominaux perdent de leur valeur lors d'inflation,
  - Mais les perdants sont aussi les retraités qui ne peuvent s'attendre à une augmentation de leur retraite correspondant à l'inflation. Même si le montant de la rente reste invariable, sa valeur réelle diminue et les retraités s'appauvrissent.
  - Il y aura aussi un appauvrissement des prestataires de l'aide sociale. Ceux qui perçoivent l'aide Hartz-IV, mais aussi d'autres ne pourront plus compter sur les mêmes prestations de l'Etat qu'aujourd'hui. Ils devront se débrouiller par eux-mêmes.
  - Dans la mesure où les prestataires de l'aide sociale s'appauvriront, cela aura aussi des répercussions sur les fonctionnaires de l'aide sociale avec leurs gros salaires, étant donné que l'argent ne sera plus à disposition, ils seront moins nombreux et moins bien payés. Cela est valable aussi pour le système de santé publique largement entretenu qui y perdra en nombre et en revenus dans la mesure où les moyens financiers manqueront.
  - Dans une société qui s'appauvrit, les fonctionnaires des services publics en pâtissent aussi. Nous distribuons les plus hauts salaires de tout temps dans ce domaine. C'en sera fini. Tout comme en Grèce, les services publics doivent s'attendre à des réductions drastiques.
  - Mais le «Mittelstand», les petites et moyennes entreprises, en souffrira aussi et sera réduit. De nombreux employés supérieurs perdront leurs hauts salaires. Un grand nombre des 4 millions d'indépendants ne survivront pas à la crise économique. Le «Mittelstand», qui représente aujourd'hui environ 40% de la population perdra environ la moitié de ses effectifs – comme l'a démontré l'histoire des crises – ce qui condamnera de nombreuses familles à glisser dans une classe sociale inférieure et à s'appauvrir.
  - Quant à la classe ouvrière, elle aura droit non seulement à des réductions de salaire, mais aussi à des mises au chômage et donc à la misère.
- Il suffit d'étudier l'histoire des crises dans les différents pays. On a toujours eu affaire aux mêmes phénomènes précités, qui ont précé-

pités des pays riches dans la misère suite à l'avidité et à un bien-être exagéré. Et cela a toujours eu lieu aux dépens de la grande majorité de la population, les couches supérieures mises à part.

## Quelques règles de survie

Si l'on est d'avis que la crise va appauvrir l'ensemble de la population, et qu'on se voit soi-même aussi en danger, il faut réagir. Ma génération de l'après-guerre a vécu le fait de savoir se redresser quand on n'a plus rien:

- La meilleure prévention est d'avoir la meilleure formation possible. Celui qui a une bonne instruction, de meilleures connaissances et aptitudes que d'autres, sera toujours recherché et aura de meilleures possibilités d'existence. Ce n'est pas par hasard que les anciens responsables de l'instruction publique ont toujours enseigné, notamment aux couches populaires inférieures, qu'une bonne instruction est la meilleure garantie de survie et de perspective d'avancement.
- Le surendettement et la perte de valeur de l'argent (inflation) nuisent avant tout à ceux qui possèdent des valeurs monétaires. Ceux qui possèdent des valeurs réelles souffriront moins des conséquences de l'inflation, car elles ont tendance à augmenter. Donc, il faut tirer comme conséquence de transformer les valeurs monétaires en valeurs réelles, et cela à temps.
- Un des biens réels les plus sûrs est la possession de son domicile. En cas de crise, on peut ainsi économiser le loyer, ce qui permet, à revenu égal, d'être dans une meilleure situation financière que celui qui a son loyer à payer.
- Les dettes sont dangereuses. Lorsqu'on a des dettes, il faut payer le service de la dette et cela aussi en cas de crise, ce qui est une charge supplémentaire. Cela pèse sur le niveau de vie. Une des règles les plus importantes est donc d'éviter d'avoir des dettes en temps de crise.
- Une fois que la prospérité aura disparu, nous devons tous réapprendre à être économes et à le rester. Le sens de l'économie redeviendra une vertu indispensable pour survivre et pour assurer un certain niveau de vie. Un grand nombre de personnes devra recommencer à l'apprendre. Plus vite ce sera le cas, plus les chances de survie seront grandes.

Nous allons passer d'une phase d'abondance, au cours de laquelle nous ne pouvions jamais en avoir assez, à une phase de modestie au cours de laquelle beaucoup de gens n'auront pas assez pour vivre. Il ne sert à rien de s'en prendre aux politiciens déloyaux, aux banquiers et aux chefs d'entreprises qui nous ont mis dans ce pétrin; les coupables n'en portent pas les conséquences, mais chacun de nous. Celui qui s'accommode aux circonstances et y adapte sa façon de vivre et la répartition de ses biens survivra le mieux aux années de vaches maigres qui nous attendent.

(Traduction *Horizons et débats*)

## «Engendrer la peur est le moyen ...»

suite de la page 4

cal ne savait s'il avait déjà été découvert suite aux données bancaires volées, néanmoins le nombre d'auto-dénonciations a augmenté de manière considérable après les recommandations émises par Steinbrück.

La peur comme moyen en politique? En Allemagne de l'Ouest, un tel comportement n'a plus existé depuis 1945!

## III. Qui est Norbert Walter-Borjans?

Ainsi *Norbert Walter-Borjans* (SPD) n'est pas l'inventeur du système qui est plus ancien que son début dans le ministère des Finances de Düsseldorf. La peur comme moyen de pression n'est pas prévue au sein d'un Etat de droit, mais cela correspond tout à fait à la carrière politique d'un homme qui se comporte professionnellement en nomade et qui ne recherche toujours que son propre avantage. Ainsi, sa place aux côtés de *Hannelore Kraft* (SPD) qui aspire au poste de chancellerie, lui plaît parfaitement. Dans le journal économique et financier *Euro am Sonntag* du

17/9/12, l'hyperactif ministre des Finances de la RNW est décrit comme un «obsédé»:4

«Les combats – et aussi les défaites – il les connaît parfaitement. Avec lui comme membre d'équipe, le SPD a perdu deux élections au Landtag. Finalement, devenu ministre des Finances, le budget supplémentaire proposé sous sa direction par le gouvernement rouge-vert pour 2010 a échoué. Son budget total pour 2012 n'a pas non plus passé la barre, puisque la coalition verte-rouge a été surpassée d'une voix par l'opposition.

Il y a neuf semaines environ, il a vécu sa prochaine défaite. Le tribunal fédéral administratif de Leipzig a cassé l'enfant favori de *Walter-Borjans*, c'est-à-dire la taxe d'encouragement à la culture: la Cour l'a jugée partiellement anticonstitutionnelle. Là, cet ancien citoyen de *Krefeld* était possédé par son désir d'améliorer le monde. Déjà en 1986, il était impliqué dans la fondation du «Verkehrsclub Deutschland (VCD)» qui demandait une politique des transports plus écologique.

Son partenariat de longue date avec la politique n'est pas née sur un coup de foudre.

*En réalité, Walter-Borjans a changé son parcours professionnel aussi souvent que sa monture de lunettes. Ce fils d'un menuisier et d'une couturière né à Krefeld-Uerdingen le 17 septembre 1952 a, après son baccalauréat, étudié l'informatique de 1971 à 1972, puis est passé à l'économie. En 1978, il a quitté la fac de Bonn avec un diplôme en économie pour aller faire un doctorat en sciences politiques et sciences économiques à l'Université de Cologne en 1982. La carrière professionnelle se déroule ensuite dans l'économie libre et la science. En 1984, Johannes Rau l'a introduit dans la politique. Walter-Borjans a d'abord été chef de service à la chancellerie de la Rhénanie-du-Nord-Westphalie, puis il est devenu porte-parole du gouvernement.*

Actuellement, ce père de quatre enfants n'est pas seulement assis sur la chaise du ministre des Finances, il est aussi dans la Commission consultative de la succursale de la Banque fédérale allemande à Düsseldorf, président du comité financier du Bundesrat et de la Conférence des ministres de la Finance ainsi que représentant de la

RNW dans les conseils de surveillance de la banque de Rhénanie-du-Nord-Westphalie, de la Ruhrkohle AG et de la WestLB. Certains – aussi à l'intérieur du SPD – prétendent que *Walter-Borjans* crée plus de problèmes qu'il n'en résout.»

4) «Der besessene Steuersünder-Jäger» (par Ann-Christine Brunen), in: «Euro am Sonntag» du 17/9/12 [www.finanzen.net/nachricht/private-finanzen/Steuer-CDs-NRW-Finanzminister-Der-besessene-Steuersuender-Jaeger-2049800](http://www.finanzen.net/nachricht/private-finanzen/Steuer-CDs-NRW-Finanzminister-Der-besessene-Steuersuender-Jaeger-2049800)

**Ceterum censeo:** Le problème du «reclé de données bancaires» obtenues illégalement et les répercussions nuisibles sur la place financière Suisse liées à cette pratique ne peuvent être éliminés que par une plainte de la Suisse contre l'Allemagne devant la Cour de justice internationale (CIJ) de La Haye visant à une action en cessation et pour obtenir une réparation.

Source: Völkerrechtliche Vereinigung, Verein zur Förderung einer Staatsklage der Schweiz gegen Deutschland.

[www.Staatsklage.de](http://www.Staatsklage.de), n° 25505 du 21/9/12

(Traduction *Horizons et débats*)

## Retour au deutschemark!

**«Je maintiens ma prise de position en faveur de la vision que le grand Charles de Gaulle nous a transmise: une Europe des Nations. Le trésor du vieux continent, c'est la diversité de ses cultures»**

par Thomas Hoyer\*

Pour Thomas Hoyer, l'euro a échoué. L'entrepreneur voit dans la monnaie unique un signe d'un putsch contre l'Etat allemand.

L'économiste Eugen von Böhm-Bawerk a enseigné: «Le pouvoir politique ne peut jamais abolir la loi économique.»

La monnaie unique a échoué. En essayant de déjouer les lois de l'économie, l'UE a échoué comme autrefois le bloc de l'Est. Merkel, Schäuble, Steinmeier et consorts le savent très bien. Mais ils continuent et font ainsi empirer la situation. Le plan de sauvetage permanent (MES) et le pacte budgétaire vont être instaurés, aucune sentence n'y changera quoi que ce soit. L'«expérience très excitante» (Wolfgang Schäuble), d'adapter la réalité à l'idéologie de l'euro, continue.

Les nouvelles lois abrogent dans une large mesure la prérogative du Parlement: le droit budgétaire. De cette façon, l'effondrement de l'Etat allemand s'accélère. Nous nous trouvons dans un putsch provoqué par des moyens bureaucratiques. Le parti de gauche l'a exprimé avec la clarté nécessaire. Les droits de souveraineté et la richesse nationale sont gaspillés contre un engagement à faire des efforts pour des «freins à l'endettement». Les ministres-présidents des Länder se vantent d'avoir, grâce à leur consentement, négocié plus d'argent pour augmenter le nombre de places dans les jardins d'enfants: une politique au niveau de l'imbécillité infantile.

Le résultat? L'Allemagne est isolée. Les peuples européens s'insultent. Les parlemen-

taires déplacent toujours plus de compétences vers Bruxelles, car ils ne savent pas comment continuer. Mais une augmentation des compétences de la centrale bruxelloise ne veut pas dire qu'elle est soudainement éprise d'un esprit européen. Les collaborateurs restent représentants de leurs pays qui peuvent alors exprimer de manière encore plus décomplexées leurs intérêts individuels. Angela Merkel n'a pas causé le désastre, elle a à lutter avec l'héritage de Kohl, Waigel, Schröder, Schäuble.

La conscience politique qui aurait été nécessaire pour la compréhension de la situation de la nouvelle politique étrangère ne s'est pas développée. Comblé d'un romantisme politique, on a consenti à l'euro. Mais l'histoire, Bismarck le savait, travaille plus précisément que la Cour des comptes prussienne [«preussische Oberrechnungskammer»], et en fait elle a atteint le point que la République fédérale s'approche de la RDA, toutefois sans espoir de salut. Nous ne pouvons plus continuer à argumenter avec les notions démocratiques, car celle-ci n'existe qu'apparemment. Nous nous trouvons dans un état d'agonie sociale et d'anomie politique, donc d'absence de lois. Les traités – Maastricht! – n'ont pas de valeur, la Loi fondamentale n'est plus qu'une masse disponible pour tout. La loi ne s'applique sans réserve que là où elle peut servir à la répression des citoyens payant des impôts. Un super-Etat européen édifié sur cette monnaie est une communauté forcée contre laquelle tous les meilleurs instincts se défendent. Toute personne, qui aime

la liberté, développe des contre-stratégies pour se défendre au moins en privé contre le pillage et l'égalitarisme. C'est pourquoi le super-Etat fait appel, pour se maintenir en vie, aux mauvais instincts. L'espionnage, la surveillance, la dénonciation et l'invention constante de nouveaux crimes pour limiter la liberté d'expression augmenteront.

Dans son interview accordé au *Spiegel*, Wolfgang Schäuble ne laisse aucun doute sur ses motivations. Le ministre veut remplacer l'Etat national par un super-Etat européen. La Commission européenne est tenue d'élaborer un «véritable gouvernement», même s'il faut s'attendre à des «réflexes nationaux».

Dans l'ombre du désastre de l'euro, des signes d'une révolution politique par le haut apparaissent. Pour les Etats en faillite s'est ouvert, avec le mot magique d'«union budgétaire» accompagnée par la mise en commun du budget national allemand, une véritable mine d'or. L'argent des contribuables et la solvabilité allemands représentent une mine d'or productive soumise au pillage.

Pourquoi nos dirigeants politiques y participent-ils? La crise de l'euro n'est que le catalyseur pour créer une union politique en Europe. A cette fin, il faut cependant faire sauter la Constitution allemande qui, par la Cour constitutionnelle fédérale, présente constamment un obstacle aux sauveurs de l'euro. Schäuble a exprimé clairement dans le *Spiegel*, qu'il ne craint plus le souverain allemand, puisqu'il avance l'idée d'un référendum pour sceller juridiquement la fin de l'Etat-nation. Le président de la Cour consti-

tionnelle fédérale, Andreas Vosskuhle, avait déjà déclaré l'année dernière, qu'on se dirigeait «de toute évidence» en direction d'un référendum, car c'est la seule façon de pouvoir continuer à transférer des compétences sans enfreindre la Loi fondamentale.

Il est désormais à craindre que le gouvernement fédéral en collaboration avec «des forces sociales importantes» oblige les Allemands dans un acte démocratique suicidaire, à consentir à une loi européenne des pleins pouvoirs. Schäuble jubile: «Plus les gens voient ce qui est en jeu, plus ils sont prêts en tirer les conséquences appropriées.»

Ils vont tenter de réinterpréter le putsch contre leur propre peuple comme référendum sur la guerre et la paix. Les adversaires du sauvetage de l'euro et de l'union budgétaire seront traités d'extrémistes qui menacent la paix. Il s'agira de la bataille finale pour la démocratie et la souveraineté nationale.

Je maintiens ma prise de position en faveur de la vision que le grand Charles de Gaulle nous a transmise: une Europe des Nations. Le trésor du vieux continent, c'est la diversité de ses cultures. Husum et Palerme ne sont pas Miami et Seattle. Si Madame Merkel voulait entrer dans l'histoire, elle devrait avoir le courage de tenter l'expérience prometteuse de mettre fin à sa novlangue orwellienne et retourner au deutschemark. Actuellement, on ne peut pas s'attendre à ce qu'une telle mesure vienne de la classe politique.

\*Thomas Hoyer est président du conseil consultatif de la Hoyer Group.

(Traduction *Horizons et débats*)

## Le baromètre de l'Euro – la confiance en l'UE a «atteint un niveau plancher historique»

**A l'encontre de la volonté des citoyens, les onze ministres des Affaires étrangères de l'UE exigent une grande puissance UE**

par Karl Müller

Le 17 septembre, 11 ministres des Affaires étrangères des Etats membres de l'Union Européenne (la Belgique, le Danemark, l'Allemagne, la France, l'Italie, le Luxembourg, les Pays-Bas, l'Autriche, la Pologne, le Portugal et l'Espagne) ont présenté leurs idées pour l'avenir de l'Union Européenne dans un rapport final de 12 pages. Le rapport aspire, de toute évidence, à davantage de pouvoir politique pour les institutions de l'UE à Bruxelles et à Strasbourg et se dresse contre le principe de la subsidiarité et contre le développement vers une «Europe des patries». Le but est une grande puissance mondiale UE – mais sans droit ni démocratie.

Les ministres des Affaires étrangères savent que l'UE jouit de moins en moins d'aval auprès des citoyens européens. Ainsi, la «Frankfurter Allgemeine Zeitung» a rapporté, le 18 septembre, les résultats d'un sondage actuel de l'Institut TNS Emnid. Selon celui-ci, le scepticisme envers l'UE en Allemagne n'a jamais été aussi grand qu'aujourd'hui. 63% des interviewés ont déclaré qu'ils vivraient personnellement mieux si l'euro n'avait pas été introduit et si le mark avait été maintenu. 48% ne croient plus que l'UE leur apporte des avantages personnels. Et seulement 42%, nettement moins que la moitié des interviewés, croient que la paix sociale en Allemagne est devenue plus stable avec l'adhésion à l'UE. D'autres sondages actuels, par exemple de l'Institut des courants d'opinion d'Allensbach (*Demoskopisches Institut Allensbach*), confirment cette opinion générale. Même le baromètre de l'Euro, commandé par la Commission Européenne, parvient au résultat que la confiance en l'UE a «atteint un niveau plancher historique». Les ministres des Affaires étrangères ne prennent pas au sérieux ces voix critiques, mais ils les écartent en disant: «Dans beaucoup de régions de l'Europe, le nationalisme et le populisme progressent [...]» Cela évoque clairement le comportement de dictateurs qui écartent chaque critique comme machination sinistre et qui perdent de plus en plus le sens de la réalité.

Le rapport des ministres des Affaires étrangères se concentre sur deux revendications clés. D'abord, ils écrivent: «Le renforcement de l'union économique et monétaire a une priorité absolue.» L'objectif suivant auquel ils aspirent, sans le nommer directement, c'est l'affaiblissement plus ou moins total des Etats nationaux dans des domaines politiques clés.

Quant au premier but, les ministres des Affaires étrangères visent d'abord à une fin de la souveraineté des budgets nationaux. Les ministres nomment cela le «cadre de finances intégré» et «cadre de budget intégré». Pour réaliser cela, il faut «des pouvoirs de contrôle efficaces avec des compétences concrètes pour les institutions européennes afin de contrôler les budgets et convertir les mesures politiques fiscales des pays membres», dans le sens des décisions existantes, déjà maintenant, dans le soi-disant pacte fiscal.

Aussitôt que la crise de l'Euro sera surmontée, disent les ministres, l'UE devrait faire de grands pas «afin de devenir un acteur plus fort sur la scène mondiale». Dans ce but, le haut représentant de l'UE pour les Affaires étrangères devrait recevoir plus de compétences, la «politique commune de sécurité et de défense» devrait être renforcée et, dans le domaine de la «Politique étrangère et de sécurité commune» (PESC), il faudrait «renforcer des décisions majoritaires» au sein du Conseil européen; cela veut dire que la politique étrangère, de sécurité et de défense de l'UE doit aussi pouvoir se diriger contre la volonté d'un Etat membre de l'UE. Enfin, une politique de défense unitaire de l'UE, avec une armée de l'UE, est le but à atteindre. Visiblement, pour les ministres des Affaires étrangères, il est surtout question d'une UE apte et prête à la guerre. Différentes positions entre les Etats membres de l'UE, comme il y en avait lors de la guerre contre l'Irak et contre la Lybie, doivent à l'avenir être ignorées par une décision majoritaire.

Pour leurs revendications, les ministres des Affaires étrangères n'offrent aucune justification acceptable. Ils s'appuient uniquement sur un préjugé répandu; à savoir que 57% des

interviewés dans le sondage cité plus haut croient que l'UE est nécessaire afin «de pouvoir faire jeu égal sur le plan économique avec les grandes puissances de la Chine, des Etats-Unis, de la Russie ou de l'Inde». Ainsi les ministres des Affaires étrangères prétendent que, «dans le processus de la globalisation qui s'accroît de plus en plus» et dans «la compétition mondiale avec d'autres économies nationales, idées et modèles économiques», les Etats de l'Europe (curieusement les ministres ne parlent pas seulement de l'UE, mais de «l'Europe» - peut-être qu'ils le pensent ainsi) peuvent «défendre leur valeurs et intérêts [...] seulement s'ils sont unifiés». En l'occurrence, l'on dissimule jusqu'à quel point justement de petits et libres Etats démocratiques peuvent avoir du succès dans une compétition libre, égale et paisible. La Suisse en est un exemple en Europe. De tels exemples existent aussi sur d'autres continents. Mais si les ministres des Affaires étrangères pensent à une pure politique de force par tous les moyens, à des guerres de grande ampleur, alors leur justification fait preuve d'une certaine logique barbare. Les citoyens n'y ont probablement guère pensé, quand ils se sont exprimés dans le sondage.

Bien sûr, les Ministres des Affaires étrangères des Etats de l'UE parlent aussi de davantage de légitimation et de démocratie. Mais ici on donne cependant un faux sens aux mots. Concrètement les Ministres des Affaires étrangères pensent en effet seulement à davantage de compétences pour le soi-disant parlement de l'UE et pour d'autres institutions de l'UE. Mais là aussi, avec des compétences accrues, la construction à Strasbourg et à Bruxelles, loin des citoyens, ne sera pas plus démocratique. Et cet accroissement de compétences en faveur de la Commission de l'UE, aussi exigé par les ministres des Affaires étrangères, n'est certainement pas une contribution à davantage de démocratie.

L'avenir de l'Europe a besoin d'une autre voie. L'Europe ne peut avoir un avenir que si elle se ravise vraiment sur ses propres valeurs et si elle les réalise aussi politiquement. Une

construction comme l'UE ne peut pas devenir une démocratie, et elle n'est pas construite dans ce but. Le scientifique en politique Professeur comte *Kielmannsegg* a écrit il y a quelques jours: «Qui voudrait mettre en doute qu'une construction de 500 millions comme l'Union Européenne, composée d'une multitude de nations, ne puisse à l'évidence pas être une démocratie dans le sens où les Etats membres le sont? L'idée qu'un parlement européen fort puisse à lui seul suffire à une démocratie européenne, est une illusion naïve.» («Frankfurter Allgemeine Zeitung» du 20 septembre) Ou une duperie perfide envers les citoyens! Des Ministres des Affaires étrangères dignes de ce nom auraient mieux fait d'aborder plus honnêtement l'avenir de l'Europe: dans l'esprit du serment qu'ils ont prêté pour le bien des citoyens de leurs Etats respectifs, et non pas dans l'intérêt de Dieu sait qui. •

### Horizons et débats

Hebdomadaire favorisant la pensée indépendante,  
l'éthique et la responsabilité  
Pour le respect et la promotion du droit international,  
du droit humanitaire et des droits humains

Editeur  
Coopérative Zeit-Fragen

Rédacteur en chef  
Jean-Paul Vuilleumier

Rédaction et administration  
Case postale 729, CH-8044 Zurich  
Tél. +41 44 350 65 50  
Fax +41 44 350 65 51

E-Mail: hd@zeit-fragen.ch  
Internet: www.horizons-et-debats.ch  
CCP 87-748485-6  
IBAN: CH64 0900 0000 8774 8485 6  
BIC: POFICHBEXXX

Imprimerie  
Nüssli, Mellingen

Abonnement annuel 198.– frs / 108.– euros

ISSN 1662 – 4599

© 2012 Editions Zeit-Fragen pour tous les textes et les illustrations. Reproduction d'illustrations, de textes entiers et d'extraits importants uniquement avec la permission de la rédaction; reproduction d'extraits courts et de citations avec indication de la source «Horizons et débats, Zurich».

# Comment résoudre pacifiquement des conflits entre des groupes de population

## L'exemple de la fondation du canton du Jura comme modèle pour d'autres pays

par Marianne Wüthrich, docteur en droit, Zurich

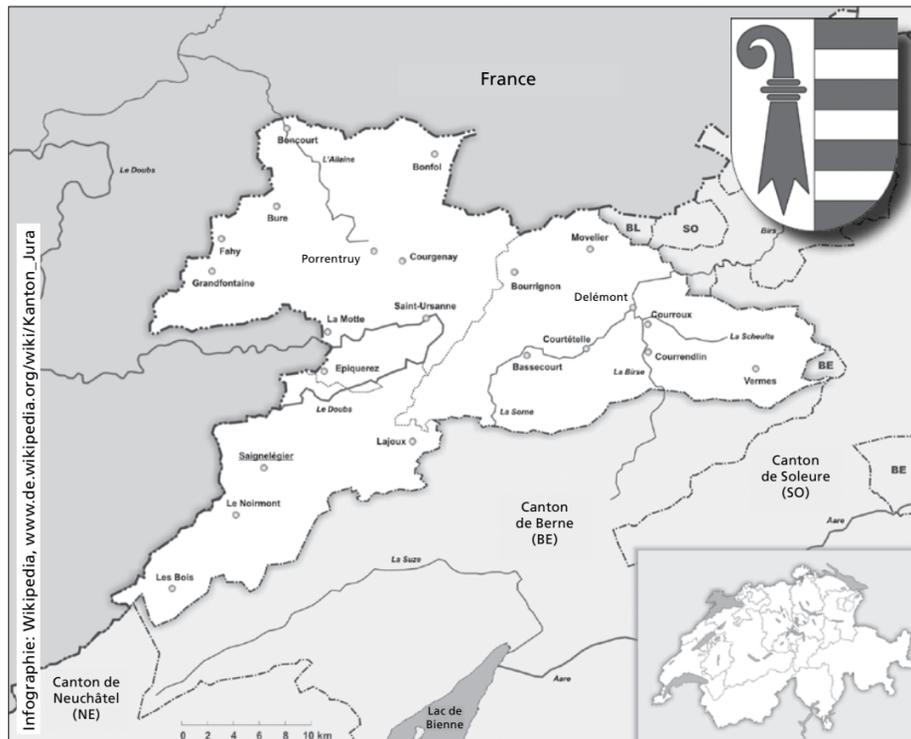
La création du canton du Jura le 1<sup>er</sup> janvier 1979 est un exemple type, à savoir comment un conflit, entre une population désirant la séparation et l'Etat auquel elle appartient, peut être résolu dans une démocratie. La Suisse avec sa démocratie directe et sa structure d'Etat fédéraliste s'y prête spécialement bien, mais dans une démocratie représentative une procédure semblable serait également possible. Chaque citoyen raisonnable avec un sens pour la démocratie comprendra qu'une séparation d'une région dans un processus réglé juridiquement est préférable à des altercations pendant des décennies ou, dans le pire des cas à une «solution» militaire. Une condition indispensable d'une séparation de régions est qu'elle doit être initiée par le bas, par la population – et qu'en aucun cas une ingérence de l'extérieur peut en être la cause. Une solution pacifique est possible si tous les groupes concernés sont prêts à y contribuer. L'histoire du canton du Jura montre qu'en Suisse ce n'était pas non plus facile, un combat entre beaucoup de groupes impliqués pendant des décennies a précédé la fondation du nouveau canton.

Il serait souhaitable pour tous les peuples et groupes de population que les politiciens et les citoyens de leurs Etats prennent le temps d'étudier l'histoire de la création du canton du Jura. Ce qui a été possible ici, est possible partout dans le monde. La volonté de se séparer ne doit cependant pas être inculquée par des services secrets étrangers mais doit venir d'en bas, de la population. Les citoyens seront reconnaissants à leur Etat s'ils peuvent décider eux-mêmes de leur appartenance à l'Etat: L'autodétermination démocratique contribue à la satisfaction des gens et leur ouvre la voie pour devenir des citoyens actifs qui participent de manière constructive dans leurs communes et dans leur Etat-nation.

Le 1<sup>er</sup> janvier 1979 le canton du Jura fut fondé comme 26<sup>e</sup> canton de la Suisse, muni de tous les droits et devoirs d'un Etat membre de la Confédération. Cela mit fin à une longue querelle acharnée avec le canton de Berne qui, pendant longtemps, n'a pas voulu laisser partir les districts et les communes voulant se séparer. Mais ce fut également le canton de Berne, qui, entre 1940 et 1970, fit des pas décisifs et aida à ouvrir la voie vers un nouveau canton.

### Un rattachement imposé comme point de départ

Lorsque pendant des décennies ou même pendant des siècles, les habitants d'une région souhaitent la séparation de l'Etat auquel ils appartiennent, les origines se trouvent généralement dans l'histoire. C'était le cas pour le Jura. Lors du Congrès de Vienne en 1815 des puissances étrangères, ignorant la situation des Jurassiens et n'ayant jamais demandé leur opinion, ont attribué cette région au canton de Berne. Les tensions étaient programmées, car on avait réuni deux cultures tout à fait différentes: Les Jurassiens étaient – et le sont jusqu'à nos jours – en majorité catholiques et francophones tandis que les Bernois étaient protestants et parlaient le suisse allemand. Dans le fond, il serait possible malgré



tout que deux groupes de population si différents puissent s'arranger entre eux, mais il ne s'agissait pas là d'une fusion de deux groupes sur pied d'égalité, car la région du Jura fut jointe à l'ancienne grande puissance de Berne et dut se subordonner à la volonté bernoise. En conséquence, pendant les XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, l'agitation des Jurassiens s'est toujours embrasée à nouveau et a abouti finalement, dans les dernières décennies du XX<sup>e</sup> siècle, à la volonté de se séparer de Berne.

### Antécédents

Au Moyen-Age, la région de l'actuel canton du Jura appartenait à l'Evêché de Bâle, un Etat territorial gouverné par l'évêque. En 1527, le prince-évêque, sous la pression de la Réforme, a déplacé son siège de Bâle à Porrentruy dans le Jura septentrional. Au XVI<sup>e</sup> siècle, Bâle est devenue protestante, tout comme la ville de Berne. Par l'influence de la ville de Berne, les régions du Jura du Sud, appartenant toujours au canton de Berne, sont devenues protestantes, tandis que le Jura du Nord est resté catholique jusqu'à l'occupation par les troupes révolutionnaires françaises à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, sous la souveraineté de l'Evêché de Bâle. On y parlait le français et on le parle encore aujourd'hui aussi bien dans le Jura bernois que dans le canton du Jura actuel.

En 1792, les occupants français ont fait sans autre forme de procès du Jura tout entier une partie de la République française. Lors du Congrès de Vienne en 1815 – la Suisse était à cette époque-là encore une confédération d'Etats – les territoires de l'ancien Evêché de Bâle ont été attribués à Berne pour la dédommager de la perte de l'Argovie et du Pays de Vaud qui sont devenus définitivement des cantons indépendants. Les puissances vainqueurs de Vienne avaient intérêt à ce que le canton de Berne, toujours grand et puissant, puisse tenir les frontières contre la France voisine.

La période entre 1815 et la fondation de la Confédération helvétique en 1848 était empreinte du combat politique entre les forces libérales-radicales et les forces catholiques conservatrices. Ainsi, au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, dans les parties catholiques du canton de Berne, des tensions entre les autorités de Berne et la population se sont manifestées à plusieurs reprises.

### L'affaire Moeckli et le changement de la Constitution bernoise de 1950

La revendication d'un canton indépendant a été répétée de plus en plus fort au cours de l'histoire, mais comme projet proprement dit elle s'est cependant développée seulement dans la période après la Seconde Guerre mondiale, déclenchée par l'«affaire Moeckli». Georges Moeckli était un conseiller d'Etat francophone du Jura bernois. En septembre 1947, après le décès d'un collègue, Moeckli voulait, avec l'accord de tout le Conseil d'Etat, reprendre le département de la Construction et des Chemins de fer. Le Grand conseil (Parlement) du canton de Berne cependant préféra à Moeckli un collègue du même parti, de Grindelwald, de langue allemande. Là-dessus, une manifestation de protestation de plus de 2000 participants eut lieu à Delémont exigeant la fondation d'un canton du Jura.

Dans cette situation délicate, il s'est avéré que les Suisses sont sensibilisés aux questions d'égalité de groupes de population de différentes langues et cultures. Les Confédérés ont souvent eu – au cours de leur longue histoire – à maîtriser de tels conflits – parfois ils le faisaient avec un peu plus, parfois avec un peu moins de doigté. L'affaire Moeckli était une mésaventure que le gouvernement et le Parlement du canton de Berne ont tout de suite essayé d'arranger. Déjà en 1949, le Parlement a retenu les revendications justifiées des Jurassiens d'un traitement sur pied d'égalité des Bernois francophones et a voté 19 motions sensées améliorer les relations

entre Berne et le Jura, entre autre l'augmentation de cours en français à l'Université de Berne ou des sondages concernant le besoin d'une école francophone dans la ville de Berne. Que le canton de Berne ait toujours eu deux langues officielles, l'allemand et le français, va de soi en Suisse.

En 1950, un changement de Constitution a été soumis au vote de la population bernoise stipulant dans les articles 1 et 2 que le canton comprenait «le peuple de l'ancienne partie du canton et celui du Jura» et que l'autorité de l'Etat reposerait sur «le peuple de l'ancienne partie, et celui du Jura dans son ensemble». Ces termes reconnaissent expressément l'existence d'un peuple jurassien. Le 29 octobre 1950, le peuple bernois a accepté ce statut du Jura avec une majorité écrasante de 69 089 oui contre 7289 non. Et cela dans tous les districts, dans ceux du Jura encore bien plus distinctement que dans l'ancienne partie du canton. En 1951, le Grand conseil a accepté la création d'un drapeau jurassien.

### Initiative populaire de 1959

Mais le souhait de beaucoup de Jurassiens de se séparer du canton de Berne et de fonder leur propre canton, ne pouvait plus être retardé. Au début des années 1950, les séparatistes jurassiens se sont organisés dans le «Rassemblement jurassien (RJ)»: «L'objectif est d'affranchir le Jura de la tutelle bernoise en créant un Etat indépendant ou un canton suisse.» ([www.groupebelier.ch](http://www.groupebelier.ch)) Toutefois, la fondation d'un Etat indépendant de la Suisse n'a jamais été discutée sérieusement.

Dans une initiative cantonale, le Rassemblement a exigé une loi cantonale pour l'organisation d'un futur plébiscite dans le Jura sur la question de la séparation. Une votation dans l'ancienne partie du canton pour laisser partir le Jura n'était pas prévue dans l'initiative. Pour cette initiative 23 336 signatures ont été récoltées dans tout le canton, dont 20 600 dans le Jura. Le Conseil d'Etat bernois a demandé de valider l'initiative et de la présenter au peuple sans contre-projet, le Grand conseil y a donné son aval sans opposition. Là aussi nous voyons la bonne volonté des autorités bernoises d'aller dans le sens des intérêts des Jurassiens. Le 5 juillet 1959, l'initiative a été clairement rejetée dans tout le canton avec 80 141 non contre 23 130 oui, mais de justesse dans les sept districts jurassiens avec 16 352 non contre 15 219 oui. Déjà à ce moment-là, on a pu se rendre compte que les Jurassiens ne voulaient pas tous un canton indépendant: Les trois districts, Franches Montagnes, Delémont et Porrentruy – donc les mêmes qui ont voté dans les années 1970 pour la fondation d'un canton du Jura – ont pris position pour la possibilité d'un plébiscite au sujet de la séparation du canton de Berne, alors que Courtelary, le Lauffonnois, Moutier et la Neuveville ont rejeté le projet. La participation au vote était de 85% au Jura.

### Quelle voie – la violence ou la démocratie?

Une fois que la revendication d'une votation populaire sur la fondation du canton

Suite page 8

«En un temps où commençait à s'affirmer la toute-puissance de l'Etat, l'incorporation d'une terre francophone plaçait le canton germanophone de Berne devant une entreprise difficile mais exaltante. Berne tenait avant tout à montrer qu'à l'instar d'autres cantons plurilingues, comme Fribourg, le Valais et les Grisons, elle était capable de concilier les composantes romande et alémanique du pays. D'une manière générale, le canton dont la capitale était, depuis des siècles, fortement imprégnée de culture française s'est acquitté non sans succès de la tâche qui lui avait été confiée. Il va de soi – comment eût-il pu en être autrement?

– qu'il y eut par moments des heurts. Ne serait-ce qu'en raison du sentiment que les Jurassiens éprouvaient de n'être qu'une petite minorité dans leur nouvel Etat (un sixième de la population totale, puis un cinquième en 1880, enfin seulement un septième aujourd'hui), il était difficile en dépit de tous les témoignages de compréhension, de leur ôter cet autre sentiment fatal qu'en cas de conflit, il seraient en tout temps mis en minorité.» (pp. 19/20)

Source: Adolf Gasser. *Berne et le Jura (1815–1965) avec un supplément 1965–1977: Vers la division du Jura. Version française revue par l'auteur, Berne 1978.*

### A propos de l'incident Georges Moeckli:

«En étroite liaison avec les députés jurassiens, les autorités cantonales bernoises, après un premier mouvement d'irritation, s'efforcèrent en toute conscience et loyauté de dissiper le malaise et de répondre aux vœux légitimes du Jura. Au début de l'année 1949, le gouvernement déclara formellement que l'intérêt vital du canton de Berne résidait dans la présence d'un Jura fort, conscient de son originalité et de sa propre importance tant culturelle que politique et résolu à les défendre en toute clarté et rigueur.» [...]

«Le gouvernement bernois fit également preuve de vues larges en ce qui concerne les armoiries; il décida en septembre 1951 que les nouvelles armoiries du Jura, considérées par les séparatistes comme le symbole d'un futur vingt-troisième canton, seraient désormais arborées en tant qu'armoiries cantonales.» (p. 53)

Source: Adolf Gasser. *Berne et le Jura (1815–1965) avec un supplément 1965–1977: Vers la division du Jura. Version française revue par l'auteur, Berne 1978.*

«Comment résoudre pacifiquement ...»  
suite de la page 7

du Jura avait été ouvertement discutée dans 3 des 7 districts, la situation est restée agitée. Lors de différentes élections de conseillers d'Etat ou d'autres politiciens de haut rang, il y eut des tensions lors de refus de candidats du Jura, ce qui suscitait toujours de la colère dans la population. Une autre aggravation de la situation eut lieu quand le Département militaire fédéral planifia dans les années 1950 une place d'armes pour blindés dans les Franches Montagnes. La résistance d'une partie de la population a fit échouer les négociations entre les propriétaires privés et la Confédération, et le projet fut réalisé hors du Jura. Finalement, le canton de Berne acheta le terrain et le revendit à la Confédération qui voulait y installer un centre équestre militaire. Un groupe de Jurassiens, inspiré de mouvements de résistance étrangers du Tyrol du Sud ou de l'Algérie ont profité du débat autour de la place d'armes pour manifester leur résistance contre «Berne» – canton ou capitale fédérale – en quittant parfois la voie démocratique conforme à la légalité.

Le «groupe bélière», organisation militante de jeunesse, a été fondée en 1962. Les bélières ont suscité quelque attention dans la population suisse dans les années 1960 et 1970 avec leurs actions provocatrices. Ils ont peint d'immenses drapeaux jurassiens sur les rochers, ont muré dans une action surprise la porte de la mairie de Berne et sont entrés au beau milieu de la session avec beaucoup de bruit et brandissant des drapeaux jurassiens dans la salle du Conseil national, ce qui leur a valu une procédure pénale devant le Tribunal fédéral. Ainsi la question jurassienne a été discutée dans toute la Suisse – ce qui était le but. Pendant que les bélières se tenaient plus ou moins au bord de la légalité et ont rencontré quelque sympathie, une deuxième organisation a malheureusement vu le jour et a commis des faits clairement criminels. Cette organisation clandestine «Front de libération jurassien» a commis des attaques incendiaires ou aux explosifs contre des baraques militaires, mais aussi contre des maisons d'antiséparatistes connus. Quelques-uns des malfaiteurs ont été retrouvés et condamnés à de longues peines de prison. De tels «combats pour la liberté» ont trouvé à juste titre peu de compréhension dans tout le pays, mais aussi dans le Jura même. Ce qui était à l'ordre du jour dans les luttes culturelles du XIX<sup>e</sup> siècle n'était plus de mise dans la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle – tout spécialement en Suisse où la démocratie directe offre des voies sans violence. La volonté de séparation de la population du Jura a cependant perduré, ce qui s'est exprimé en 1964 lors de la «Fête du peuple jurassien» à Delémont. Plus de 35 000 personnes se sont rassemblées et ont témoigné leur attachement au Jura et entre elles.

#### La voie démocratique s'impose

Finalement le gouvernement bernois a fait le pas courageux vers une solution satisfaisante du problème du Jura. Dans un compte rendu du Conseil d'Etat de 1963, il avait encore refusé tout entretien avec d'autres représentants du Jura que les membres du Grand conseil, il a aussi refusé toute médiation de l'extérieur comme ingérence dans les affaires intérieures du canton. Mais finalement on s'est rendu compte qu'il fallait faire quelque chose. En juin 1967, le Conseil d'Etat bernois a nommé un groupe de travail qui dut élaborer des propositions pour la solution de la question jurassienne. Cette «Commission des 24» s'est composée de 12 Bernois de l'ancien canton et de douze Jurassiens de différents partis et couleurs. Le Rassemblement jurassien – que le Conseil d'Etat n'avait pas accepté comme interlocuteur jusqu'alors – était invité à participer à ce groupe de travail, mais il a refusé de collaborer. C'est surtout le conseiller d'Etat *Ernst Jaberg* qui, avec un vrai sens démocratique, a fait le premier pas en déclarant que si les Jurassiens voulaient une votation sur un canton à eux, il fallait les laisser voter.

En 1968, le Conseil d'Etat a accepté, avec l'accord du Conseil fédéral, d'instaurer une «Commission confédérée de bons offices» de quatre «sages». Elle compre-

nait les anciens Conseillers fédéraux *Max Petitpierre*, et *Friedrich Traugott Wahlen*, le Conseiller d'Etat vaudois [et futur Conseiller fédéral] *Pierre Graber* et le Landammann *Raymond Broger* d'Appenzell Rhodes-Intérieures. La commission devait servir d'intermédiaire entre les parties, sans porter de jugement sur le sens des propositions de réforme.

L'élaboration – nouvelle aussi pour la Suisse – d'une procédure pour la fondation d'un nouveau canton, qui devait autant que possible rendre justice à tous les participants, a ensuite été enclenchée et réalisée au cours des dix prochaines années.

#### La fondation du canton du Jura – un modèle

##### 1. Création d'une base légale dans la Constitution cantonale bernoise

En premier lieu, une nouvelle clause de la Constitution était nécessaire, pour permettre une votation populaire au Jura sur la question de la séparation du canton. Sur cette question de fond, la population du canton tout entier devait statuer. Le 10 décembre 1969 le Grand conseil a accepté sans opposition un «additif à la Constitution du canton de Berne concernant la partie jurassienne de l'Etat» réglant une procédure en plusieurs étapes concernant ce projet.

La votation populaire a eu lieu le 1<sup>er</sup> mars 1970. Le projet a été accepté avec 90 000 oui contre 14 000 non, et cela dans tous les districts du canton de Berne, dans le Jura même à proportion de 10:1.

Ainsi la population du canton de Berne a ouvert aux Jurassiens la voie à l'autodétermination de leur appartenance territoriale. Le oui clair et net des citoyens – et avant celui du Parlement – témoigne de leur générosité et de leur esprit démocratique.

##### 2. Votation populaire dans la partie jurassienne du canton

Le 23 juin 1974 la votation dans les districts jurassiens a eu lieu. La question posée était simple et courte: «Voulez-vous créer un nouveau canton?»

Le résultat a été serré mais avec une participation de 90%, les séparatistes l'ont emporté avec 36 802 oui contre 34 057 non. Trois des sept districts se sont décidés avec une majorité claire pour la séparation: Delémont, Franches Montagnes, et Porrentruy. Trois districts ont voté contre: Courtelary et La Neuveville avec une majorité claire, Moutier relativement serré [7069 oui contre 9330 non]. Un non a aussi été prononcé par le district de Laufon, de langue allemande. Chaque district avait voté dans le même sens qu'en 1959.

##### 3. Votation populaire dans le Jura du Sud

L'étape suivante consistait en la confirmation des districts qui avaient refusé une séparation qu'ils voulaient rester dans le canton de Berne. L'initiative populaire à ce sujet a été

signée dans le Jura du Sud par plus de la moitié des citoyens (20% étaient exigés).

Ainsi le 16 mars 1975, la votation a eu lieu sur la question: «Voulez-vous rester dans le canton de Berne?» Avec une participation encore plus élevée qu'en juin 1974, on a vu le même cas de figure qu'en 1959: Les districts de Courtelary et La Neuveville ont voté avec une majorité claire en faveur du canton de Berne, quant à Moutier le résultat était plutôt serré.

##### 4. Votations populaires dans les districts limitrophes

En septembre 1975, 13 communes limitrophes du nouveau canton ont pu décider de leur appartenance. Moutier (assez serré), Grandval, Perrefitte, Rebévilier et Schelten de langue allemande – toutes des communes avec une population majoritairement protestante – sont restées avec Berne; Les Genevez, Lajoux, Châtillon, Courrendlin, Rossemaison, Courchapoix, Corban et Mervelier (toutes ayant une majorité d'habitants catholiques) se sont jointes au canton du Jura.

##### 5. Votation populaire fédérale

Le changement du nombre de cantons suisses a nécessité un changement de la Constitution fédérale. L'admission du nouveau canton a donc dû être acceptée par le peuple et par les cantons pour que l'énumération des cantons dans l'article 1 de la Constitution fédérale puisse être complété par le canton du Jura. La votation populaire a eu lieu le 24 septembre 1978. Pour la population suisse il était évident de respecter le règlement démocratique du problème du Jura par les concernés: Avec une majorité écrasante de 1 300 000 oui contre 280 000 non et l'approbation de tous les cantons, on a souhaité la bienvenue au nouveau canton au sein de la Confédération.

##### 6. Quelques questions non résolues

Malgré la procédure soigneusement élaborée, quelques problèmes sont restés ouverts. L'additif à la Constitution bernoise de 1970 ne permettait plus d'autres changements de territoire. Ainsi, pour quelques régions, l'appartenance au canton est restée insatisfaisante, ce qui a pu être réglé seulement beaucoup plus tard selon les demandes de la population.

Le district de Laufon, qui est bien majoritairement catholique, mais de langue allemande, a voté lors de la votation du 14 septembre 1975 en faveur de l'appartenance au canton de Berne. Mais comme, suite à la fondation du canton du Jura, le district de Laufon a été séparé du territoire cantonal bernois, l'additif bernois à la Constitution de 1970 a laissé la possibilité au district de Laufon de se joindre plus tard à un troisième canton. Dans une longue procédure, la population du district de Laufon s'est ainsi décidée pour le canton de Bâle-Campagne, auquel elle s'est jointe en 1994.

La petite commune de Vellerat, avec ses quelque 70 habitants, est située dans le district de Moutier et ne pouvait donc pas décider en 1975 de son appartenance à un canton. Désormais la population s'est battue pour se joindre au canton du Jura. C'est seulement après des années de négociations que le canton de Berne a été d'accord de céder une autre partie de son territoire. Lors de la votation fédérale du 10 mars 1996, l'adhésion de Vellerat au canton du Jura a été acceptée avec une grande majorité populaire et avec toutes les voix des cantons.

Depuis la révision totale de la Constitution fédérale de 1999, une votation fédérale n'est plus prévue pour un changement de canton de communes individuelles ou d'une partie d'un canton, cela peut être réglé par les communes et cantons concernés. (Constitution fédérale, article 53)

La commune de langue allemande d'Ederswiler s'était prononcée en 1974 contre la création du canton du Jura. Mais à cause de sa situation géographique, Ederswiler avait été attribuée inévitablement au canton du Jura. Lorsque le district de Laufon adhéra au canton de Bâle-Campagne, Ederswiler n'eut plus de frontières communes avec des communes bernoises. Il n'est désormais plus question pour les habitants d'Ederswiler de revenir au canton de Berne.

Malgré la procédure démocratique exemplaire, il y a encore aujourd'hui des mécontents dans le canton du Jura et dans le Jura bernois, qui insistent sur «l'unité du peuple jurassien tout entier». Selon la bonne manière suisse, eux aussi ne sont pas restés sans réponse: En 1994, l'Assemblée interjurassienne – une commission engagée par la Confédération et réunissant tous les milieux intéressés – a été formée. Depuis 2004, elle prépare une nouvelle série de votations dans lesquelles les Jurassiens des deux cantons pourront décider encore une fois s'ils veulent se réunir en un seul canton du Jura.

Il serait souhaitable, pour tous les peuples et groupes de population, que les politiciens et citoyens de leurs Etats prennent le temps d'étudier l'histoire de la création du canton du Jura. Ce qui a été possible ici, est possible partout dans le monde. La volonté de séparation ne doit cependant pas être introduite par des services secrets étrangers, mais doit venir d'en bas, de la population. Les citoyens seront reconnaissants à leur Etat de pouvoir décider eux-mêmes de leur appartenance à l'Etat: L'autodétermination démocratique contribue à la satisfaction des gens et leur donne la possibilité de devenir des citoyens actifs, qui participent de manière constructive au sein de leurs communes et de l'Etat-nation. •

Sources: Canton du Jura, Wikipedia, [www.de.wikipedia.org/wiki/Kanton\\_Jura](http://www.de.wikipedia.org/wiki/Kanton_Jura)

Geschichte des Kantons Bern seit 1798. Herausgegeben vom Historischen Verein des Kantons Bern. Digitale Ausgabe 07/1998, [www.digibern.ch/GKB1789/index3t4.html](http://www.digibern.ch/GKB1789/index3t4.html)

Site internet du Groupe Bélière, [www.groupebelier.ch](http://www.groupebelier.ch)

Courrier  des lecteurs

## A propos de l'appel des 113 parlementaires à l'occasion du Jeûne fédéral

### Réflexions d'un non-parlementaire séculaire

La semaine passée, *Horizons et débats* a publié à la Une l'appel des 113 parlementaires à l'occasion du Jeûne fédéral sur le thème de la reconnaissance et la modération. En tant que non-parlementaire séculaire, j'aurais spontanément et sans réserve signé cet appel même s'il est formulé d'un point de vue religieux. Pourquoi?

En bref: La reconnaissance et la modération sont actuellement des contre-projets centraux à une mondialisation désastreuse avec sa cupidité, l'esprit des affaires sans aucun scrupule et la recherche illimitée du pouvoir.

A quoi les parlementaires font-ils appel?

Premièrement «qu'il faut, dans notre pays, être toujours à la recherche de l'équilibre entre les nombreuses minorités linguistiques, politiques et religieuses». Rien que pour cela, il faut de la modération de nous tous sous forme de générosité, de prudence, de soin, et savoir que c'est justement cet équilibre qui a accordé à la Suisse la paix et la prospérité depuis plus de deux

siècles. «Dire merci pour cette liberté» ne signifie rien d'autre que de se rendre compte du développement historique et des exploits de nos ancêtres. Actuellement, nous courons le risque, dans notre suffisance repue – qui ne reflète rien d'autre qu'une agréable ignorance et un manque de connaissances historiques – de considérer notre niveau de vie et les acquis du développement civilisateur comme allant de soi. Nous ne nous demandons que rarement d'où ils viennent, par quelles privations et dans quelles conditions ils ont été développés.

«Prier pour la sagesse et une attitude juste de la part de tous ceux qui assument des responsabilités au sein de l'Etat, de l'économie, des églises et de la société civile» – personnellement, j'ajouterais encore la prière sincère et sans concessions que chacun assume ses devoirs selon la Constitution sur laquelle tous les politiciens ont juré. Notre Constitution sert de modèle à chacun dans notre société.

«Pour que nous prenions soin des gens défavorisés et faibles en Suisse et dans le monde» – ce serait probablement la réponse adéquate à notre neutralité, sous forme d'offres de médiation comme autrefois à Evian, où en 1964, on a réussi à mettre un terme à la guerre sanglante en Algérie grâce à la médiation suisse. Sortir du PPP (*Partenariat pour la Paix*), une sous-organisation de l'OTAN, serait également indiqué, car l'OTAN ne sert que l'avidité impériale du pouvoir.

En bref, la reconnaissance et la modération ne sont pas seulement des valeurs chrétiennes, on les trouve dans un grand nombre de religions. Les peuples indigènes dans le monde entier vivent ces valeurs de façon impressionnante et de manière exemplaire pour nous. Il y a donc toutes les raisons de prendre à cœur cet appel émouvant.

Roland Güttinger